

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					



Translation de la Relique de sainte Anne
en 1892

Mgr C. MARQUIS, Protonotaire Apostolique, et son page,
le Sr A.F. GILBERT, portant les documents.



Chronique

Lexaltation des Reliques de la Bonne sainte Anne. — Depuis longtemps les enfants de sainte Anne brûlaient du désir d'offrir à leur Mère un nouvel hommage de leur filiale affection. Qu'il leur tardait de voir la Basilique en possession de ses insignes rendus plus précieux encore par les bénédictions liturgiques, de voir inaugurer le vaste parterre où leur Patronne serait portée en triomphe dans les processions, de voir bénir la nouvelle bannière, et surtout de voir la Relique insigne du bras de sainte Anne exaltée et glorifiée par un prince de l'Eglise ! C'est cette cérémonie, attendue depuis si longtemps, qui eut lieu le 1^{er} juin. Dès la veille du grand jour, les fleurs les plus rares, les oriflammes aux couleurs les plus variées, les draperies les plus riches semblaient redire à tous : Réjouissez-vous ! Et le carillon mêlait ses hosannas à ceux de tous les cœurs, surtout à l'arrivée de Mgr Gravel, l'évêque de Nicolet, qui devait présider la cérémonie.

Le lendemain un train spécial amenait aux pieds de sainte Anne les élèves du petit et du grand séminaire de Québec, le collège de Saint-Viateur de Lévis et une foule d'autres pèlerins.



SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

Quelle douce consolation, quelle agréable surprise ce fut de voir S. G. Mgr Gravel célébrer une Messe pontificale, avec l'assistance, à l'autel et au chœur, de Mgr J. C. K. Laflamme, recteur de l'Université Laval, de Mgr H. Têtu, de Mgr T. E. Hamel, vicaire général, de Mgr C. O. Gagnon, aumônier de l'Hospice Saint-Charles, et de nombreux membres du clergé séculier et régulier ! Et comme le chant suave et retentissant des écoliers, uni aux jeux de l'orgue, tenu par M. H. Lacasse, l'excellent organiste de Sainte-Anne, édifiât et ravissait tout le monde ! Avec quelle avidité et religieuse attention on écouta le beau sermon de circonstance, prêché par le R. P. Manise, l'un des Pères de la communauté !

Après la messe, une table fut dressée dans le chœur, devant Mgr l'Evêque, assisté de Mgr Laflamme et de Mgr Têtu. On chanta le psaume : *Beatus vir qui timet Dominum*, et Sa Grandeur fit les bénédictions. Puis le R. Père Allard, Supérieur, fit lecture du procès-verbal. Il rappela que Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, sur les instances de son Eminence le Cardinal Taschereau, par l'intermédiaire de Mgr Marquis, protonotaire apostolique, et grâce à la bienveillance de l'Abbé Bénédictin de Saint-Paul hors les murs, avait été heureux de faire don au Sanctuaire d'un fragment considérable du bras de sainte Anne ; que cet ossement était cacheté dans un reliquaire, et



Son Em. le Cardinal A.-L. TASCHEREAU le nouveau parterre devant l'église. En tête du cortège étaient portés les insignes de la Basilique, c'est-à-dire, le pavillon en soie, et le beffroi avec sa clochette d'argent. Suivaient la croix et les acolytes, les élèves du petit et du grand séminaire, le collège de Saint Viateur, le clergé, les Reliques, Sa Grandeur Mgr Gravel, enfin son assistance et le peuple. Les prières, les cantiques, les harmonies de la musique, avec les notes joyeuses et solennelles des cloches, s'élevaient comme un suave concert de louanges vers le trône de notre Patronne bien-aimée, et le *Te Deum* redit enfin à Notre-Seigneur Jésus-Christ la joie et la reconnaissance de ceux à qui il a donné sa digne aïeule comme admirable Thumaturge.

✠

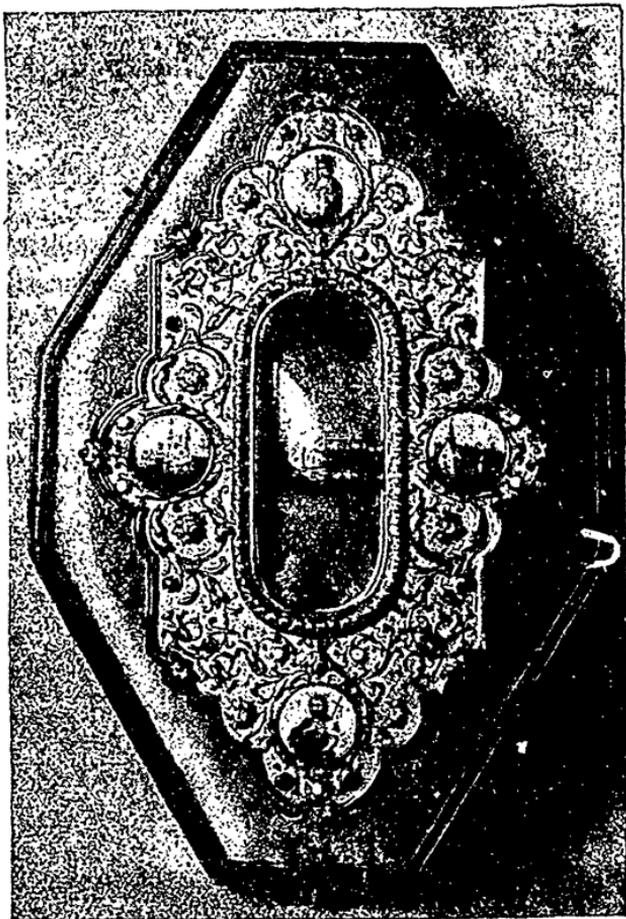
Le Reliquaire insigne. — Le reliquaire, destiné au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, est exécuté entièrement en ciselure repoussée à la main et en orfèvrerie. D'une forme à couleurs multiples, il est composé d'une plaque d'or massif avec ornements ciselés en relief sur pièce et avec moulures en relief ornementées d'agrapes en or plein ciselé. Au milieu des ornements sont parsemées des pierres fines, montées sur châtions : huit tourquoises, quatre grenats,

que Mgr Têtu l'en avait extrait dernièrement pour l'enchâsser dans le nouveau reliquaire.

Cette lecture achevée, le sceau fut apposé par Mgr Gravel, enfin le précieux reliquaire fut mis dans le bras, et salué par la foule qui répéta trois fois : *Sancta Anna, ora pro nobis !*

Après la bénédiction, eut lieu la procession solennelle ; elle se fit, pour la première fois, dans

quatre améthystes et huit diamants. Quatre émaux, genre Limoges en couleurs avec relief dans l'émail, représentent : à droite et à gauche l'ancienne et la nouvelle église de Sainte-Anne de Beaupré, dans le haut sainte Anne et la sainte Vierge, au bas saint Jean-Baptiste. La moulure qui entoure le reliquaire central est également en or ciselé et repoussée à la main sur pièce. Deux bijoux montés sur châtons sont placés en haut du médaillon de sainte Anne et au bas de celui de saint Jean-Baptiste. Dans le fond du boîtier est une plaque d'or avec bague également en or, ornée de vingt-huit brillants et d'une inscription gravée et émaillée



La Reliquaire insigne

à chaud. Quatre anneaux au revers en or permet en de fixer ce reliquaire au moyen d'une chaînette.

Ce reliquaire, d'une grande richesse artistique et d'un effet très heureux, a été exécuté avec le plus grand soin. Outre sa valeur artistique et matérielle, le reliquaire de sainte Anne est un objet bien digne de l'attention et de la vénération du pèlerin. Qui n'a admiré les nombreux ex-voto recueillis et conservés dans le trésor de la Basilique



Le bras de Sainte Anne.

depuis vingt ans? Qui n'a écouté avec émotion le récit du fait, de la grâce spirituelle ou temporelle qui avait provoqué le don? Ces objets tels que montres, chaînes, bracelets, pendants d'oreille, bagues et autres bijoux offerts spontanément par la reconnaissance des fidèles ont été jetés dans le creuset, afin que, dépouillés de tout alliage, purifiés par le feu, et sanctifiés par les prières liturgiques, ils formassent une véritable *maison d'or*, digne de la grande Bienfaitrice du peuple canadien. Ce reliquaire est comme un livre qui raconte les gloires de sainte Anne, chaque bijou en est un chapitre, et si, les pierres pouvaient parler, elles proclameraient bien haut que sainte Anne est la Santé des malades, la Consolatrice des affligés, l'Espoir des désespérés, le Secours des chrétiens, la Mère du Canada, une Protectrice qu'il suffit d'invoquer pour être exaucé.

Daigne la Bonne sainte Anne agréer cette nouvelle marque d'amour de ses enfants, et continuer à répandre sur eux les trésors de sa puissance et de sa tendresse!

PÉLERINAGES ET VISITEURS

Les Conducteurs de voies ferrées. — Le 21 mai, un grand nombre de Conducteurs de voies ferrées du *Sud* des Etats-Unis, ont

visité le Sanctuaire. Le lendemain vinrent ceux de l'*Ouest*. En tout ils n'étaient pas moins de 300.



Les Enfants de Marie de Saint-Roch de Québec. — Le dimanche, 28 mai, arriva par train spécial le beau pèlerinage des Enfants de Marie de Saint-Roch. Elles étaient au nombre de 1,100. Elles avaient réservé une cérémonie de réception pour la circonstance. Une cinquantaine de postulantes furent reçues « Enfants de Marie. »

Le lundi 29, d'autres Enfants de Marie, celles du couvent de Saint-Roch, vinrent offrir également à la mère de Marie des prières qu'on n'aurait pas manqué de lui être agréables.



Ecole Normale de Québec. — Le 2 juin, les jeunes gens de l'Ecole Normale sont venus pleins de confiance mettre leurs études et leurs examens sous la protection de la Bonne sainte Anne.



Saint-Augustin du Cap-Rouge. — Le 5 juin, le Steamer *Sainte-Croix* nous amena 400 pèlerins de Saint-Augustin, parmi lesquels plusieurs membres du Tiers-Ordre de saint François. La Basilique n'étant pas occupée par d'autres pèlerins, ils purent donner libre cours à leur dévotion.



La Sainte-Famille de Notre-Dame de Québec. — Le 8 juin, 200 dames et jeunes filles, faisant partie des confréries de la Sainte-Famille de la Basilique, et des Enfants de Marie des Ursulines, sous la direction de M. l'abbé Faguy, curé de la Basilique, ont fait leur pèlerinage annuel. Les pèlerines virent s'envoler rapidement les heures au milieu des exercices de piété, tels que la sainte messe, la récitation du rosaire en commun, le sermon et la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Sans doute elles ont puisé aux pieds de la grande-Thaumaturge des grâces abondantes pour elles-mêmes et pour leurs familles.

Quatre pèlerinages. — Le dimanche 11 juin, nous n'avons pas reçu moins de quatre pèlerinages. Parmi ceux-ci, deux étaient à la gloire du Sacré-Cœur, dont on célébrait ce jour-là la solennité. C'était d'abord celui de la *Ligue du Sacré-Cœur* des hommes de Saint-Jean-Baptiste de Québec, auxquels s'étaient jointes les *Dames de la Congrégation de Sainte-Anne*, de la même paroisse.

Le second se composait des hommes de la paroisse de *Beauport* faisant partie de la même Ligue : c'était la première fois que le Rév. M. Déziel, leur zélé curé, les amenait en corps au Sanctuaire de la Bonne sainte Anne. A leur arrivée, ils s'organisèrent en procession parcourant les allées spacieuses du parterre et pénétrèrent ainsi dans la Basilique ; le départ s'effectua de la même manière, le tout dans le plus bel ordre et la plus grande édification.

Les deux autres pèlerinages de ce jour furent l'*Union des Tailleurs de cuir*, de Saint Roch de Québec, et celui des *élèves institutrices de l'Ecole Normale*.



Derniers pèlerinages avant le 15 juin. — Outre les pèlerinages cités plus haut nous devons encore mentionner le pèlerinage de *Saint-Ferréol* venu le 12, et celui de *Sainte-Geneviève de Bastican* venu le 14.



Faveurs obtenues. — Ils ne se passe pas de jour sans que des pèlerins ne viennent nous rapporter quelque faveur obtenue, soit pendant un pèlerinage, soit après des prières ou des promesses. Vive la Bonne sainte Anne !

P. WITTEBOLLE, C. SS. R.

Album de Sainte Anne

LA DÉVOTION À SAINTE ANNE AU CANADA

XII. — La grande Confrérie

LES documents récemment découverts ne permettent plus de douter qu'il n'existât à Québec une confrérie de Sainte-Anne tout aussi ancienne que celle des menuisiers et tout à fait distincte de cette dernière. C'est elle qui a été enrichie d'indulgences par le pape Alexandre VII dès l'année 1660 ; c'est même sa bulle qui a servi de modèle, en 1664, à celle de la Sainte-Famille. Il est vrai que la corporation des menuisiers en a toujours été la section la plus importante, sinon la plus nombreuse, et que les officiers de l'une étaient aussi presque ceux de l'autre, mais chacune d'elles avait son règlement propre et ses pratiques spéciales. Toute personne sans distinction de sexe, pourvu qu'elle fût qualifiée, pouvait entrer dans la grande confrérie ; tandis que dans celle des menuisiers il n'y avait guère que les gens de métier qui y étaient régulièrement admis.

Mais avant de faire l'historique de cette confrérie mère qui a ouvert en faveur du Canada le trésor des indulgences papales, il convient, croyons-nous, de mieux faire connaître celui qui en a été l'auteur et le promoteur, le Rév. P. Poncet. Il le mérite d'ailleurs à tous égards.

Le R. Père Joseph Poncet, avant d'être chargé de la cure de Québec, avait longtemps exercé son zèle dans les missions huronnes. Doué « de rares qualités apostoliques (1), » il y faisait grand bien, lorsque les Iroquois s'abattirent sur cette région comme un ouragan dévastateur. Cinq de ses compagnons les Pères de Blouin, Daniel, Garnier, Chabanel et Gabriel Lalemand, ne tardèrent pas à verser leur sang pour Jésus-

Joseph Poncet Soc. J. J.

Signature du Père Poncet.

(1) De Rochemonteix : *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, II, p. 217.

Christ ; ils tombèrent victimes de la cruauté des ennemis et martyrs de leur charité.

La perspective de succomber à son tour au milieu des plus affreux tourments, loin d'ébranler le P. Poncec dans sa vocation de missionnaire, ne servit au contraire qu'à l'y affermir davantage. Rien ne l'effraie, ni le danger, ni la mort : il veut, lui aussi, mourir le crucifix à la main et conquérir la palme du martyr. A partir de ce moment, son zèle ne connaît plus de bornes. Encore en face des restes mutilés et calcinés de ses confrères, il saisit un morceau de papier et y trace, avec son propre sang, une sublime protestation de fidélité et va jusqu'à « demander à Notre-Seigneur une mort violente pour son service et la grâce d'y répandre son sang (1). »

Ce petit écrit ne le quitta plus jamais. Forcé de rentrer à Québec avec les débris de sa mission, il le portait toujours suspendu à son cou dans un petit reliquaire. Trois ans après, en 1653, il l'avait encore lors que les Iroquois, embusqués près de Sillery, s'emparèrent de sa personne et l'entraînèrent dans leur pays. Là, dépouillé de tout par un sauvage, hormis toutefois de son écrit, qu'il avait « adroitement retiré d'entre les mains de ce barbare ; » promené de bourgade en bourgade, nu-pieds, nu-tête, en butte aux plus cruels tourments, il crut que le Seigneur avait agréé son sacrifice et n'attendait plus que la mort : « Je voyais sans cesse devant mes yeux, écrit-il lui-même en faisant allusion à ce papier, la sentence de ma mort écrite de mon propre sang, si bien que je ne m'en pouvais « dédire. »

A quel genre de torture ne fut-il pas soumis ? Quel tourment n'a-t-il pas enduré ? Le fer, le feu, le bâton, tout lui fut appliqué. Dans un village, un vieillard lui saisissant la main commande à un enfant d'amputer un doigt ; puis, pour cautériser ou plutôt pour raviver la plaie, il y applique des charbons ardents. Dans un autre, on l'expose trois jours et deux nuits « à la risée aux brocards et aux insolences des enfans et de « tout le monde. Les uns, dit-il, me donnaient des coups de « leurs calumets sur mon doigt coupé ; d'autres y appliquaient

(1) *Relations des Jésuites*, 1653, p. 10.

« des cendres brûlantes ; quelques-uns m'y donnaient des chi-
« quenodes ; d'autres y appliquaient le feu de leur tabac, et
« d'autres la pierre chaude de leurs pétunoirs. En un mot, cha-
« cun faisait quelque mal à sa fantaisie (1). »

Cependant, l'heure de la mort n'était pas encore sonnée pour lui. Délivré enfin de cette rude captivité, le P. Poncet rentre à Québec, le 4 novembre 1653 (2), et reprend aussitôt dans la paroisse le cours de ses bienfaits interrompus pendant deux mois et demi. Sous l'impulsion de son zèle ardent, les œuvres se succèdent rapidement, et poussent dans le sein de la population des racines si profondes que deux siècles et demi n'ont pu les extraire. Il a une association ou confrérie pour chaque exigence : en 1656, c'est celle du Scapulaire qu'il fonde définitivement, après l'avoir commencée quatre ans auparavant, pour la sanctification et la préservation personnelle de ses membres ; le « 1^{er} jour et dimanche d'octobre 1656 (3), » c'est celle du Rosaire, pour maintenir la foi et l'esprit de prière dans les familles ; enfin celle de sainte Anne, pour ordonner la pratique de la charité dans la ville et pourvoir à la protection générale du pays. Puis, pour établir une certaine solidarité entre toutes ces confréries, il les associe toutes à ce qu'il appelle le *Concert ou Association de la Sainte Vierge pour la délivrance des cinq maux universels de tous les hommes* (4). Tout membre :

(1) Relations de 1653, p. 13.

(2) Journal des Jésuites, p. 191.

(3) Archives de N.-D. de Québec : *Régistre de la Confrérie*.

(4) STATUTS DE LA CONFRÉRIE DE SAINTE ANNE.

I. Tous ceux qui seront enrôlés en la Confrérie se tiendront aussi associés au Concert ou Association de la Sainte Vierge pour la délivrance des cinq maux universels de tous les hommes, et s'acquitteront des cinq *Pater* et *Ave* et un *Salve Regina*, tous les jours, à cette intention, et la communion du mois pour gagner l'indulgence plénière. Ils se rangeront aussi volontiers aux autres confréries et aux exercices publics de dévotion et de charité dont il feront profession particulière.

II. La fin spéciale qu'ils doivent avoir est 1^{re} de mettre sous la protection de cette grande Sainte toute la conduite des affaires temporelles de leurs familles et de toute la colonie française en sa petitesse et en la faiblesse de ses commencements, et, en 2^d lieu, d'imiter en leur ménage et surtout au gouvernement de leur intérieur la sainte et céleste conduite de cette grande Sainte dans sa maison, se regardant tous comme frères et domestiques de cette grande Mère de famille laquelle se rencontre la Sainte Vierge, mère de Dieu, comme la sœur aînée. Et

de l'une des premières associations, par le fait même de son admission, devient aussi membre de celle-ci.

Mais des trois confréries, la plus importante et celle sur la-

dans cette considération, ils diront, les uns pour les autres, tous les matins 3 *Ave Maria* en l'honneur de la Sainte Vierge, de saint Joachim et de sainte Anne, ou 3 fois l'oraison *Ave gratia plena* enrichie par Alexandre VI de l'indulgence, et visiteront la chapelle de Sainte Anne le plus souvent qu'ils pourront, au moins quand leur devoir les portera devant l'église où elle est.

III. Ils auront en particulière vénération les mystères de la vie de la Sainte Vierge auxquels sainte Anne a eu part et aussi saint Joachim ; et pour cet effet, la veille ou le lendemain des fêtes de La Conception, de la Nativité de Notre-Dame et de La Présentation, c'est-à-dire, le lendemain des deux premières et la veille de la troisième, on dira une messe haute de sainte Anne, et le jour de sainte Anne et de saint Joachim, on chantera pareillement une messe où tous les confrères s'assembleront, et feront le Pain Bénit en ces cinq jours selon le rang de leur réception, hormis le jour de sainte Anne que les menuisiers l'auront à la première messe, et les fondateurs de la deuxième messe, à la leur.

IV. Les officiers seront ceux-ci :

1. Le directeur qui sera perpétuel et ordinairement le curé, si ce n'est que les confrères, au changement du curé, en choisissent un autre ;

2. L'Intendant qui sera annuel et dont se fera élection chaque année, le lendemain de la Nativité de N.-D. le 9 de septembre, qui est le temps des vaisseaux propre à pourvoir aux nécessités de l'année suivante, à ce que lui-même les puisse recevoir ;

3. Le Secrétaire et

4. Le Trésorier ;

5. Le Chapelain, prêtre, qui pourra être un des autres officiers ;

6. Le Clerc ou Sacristain et ceux-ci seront élus de 4 en 4 mois, trois fois l'année, savoir est : le jour de saint Joachim, 20 mars ; en la fête de sainte Anne, 26 juillet ; la veille de La Présentation de N.-D., 23 novembre.

7. Six Maîtres des quartiers qu'on choisira avec l'Intendant ;

8. f L'aumônier qui recevra les aumônes pour les pauvres

g Les Mères des Pauvres qui seront deux,

et ceux-ci seront élus tous les mois après la messe de sainte Anne.

V. Tous les mois, on dira deux messes hautes à l'autel de sainte Anne : l'une, le 1^{er} lundi de chaque mois, pour les confrères défunts, si ce n'est qu'il fût fête chômée, car en ce cas on différera à un autre jour proche ; l'autre, le 3^e mardi de chaque mois, une messe de sainte Anne où il y aura une petite instruction, et, à la fin, on y chantera les litanies qui se chantent auprès de son corps à [Apt], en Provence, et à l'issue, s'assembleront les principaux avec les officiers pour élire l'Aumônier et les Mères des Pauvres.

VI. Le dernier dimanche de chaque mois, on s'assemblera après les vêpres pour recevoir des saints et sentences pour le mois suivant, selon la coutume des communautés dévotes, et ensuite les 3 premiers officiers recevront les comptes de l'Aumônier et des Mères des Pauvres.

VII. Tous les confrères, non-seulement s'entr'aideront les uns les autres comme

quelle le P. Poncet fondait ses plus grandes espérances, est incontestablement la confrérie de sainte Anne, Aussi apporte-t-il un soin tout spécial à la rédaction de ses statuts. Sanctifi-

enfants d'une même mère si bonne et si sainte, (ce qu'ils témoigneront par visite et assistances mutuelles en toutes les nécessités temporelles et spirituelles), mais de plus auront un zèle pour le bien public qu'ils exerceront en deux manières : 1^{re}, en s'efforçant d'arrêter les péchés publics et scandaleux, comme sont les Blasphèmes, les ivrogneries, les injustices manifestes et les deshonnêtetés honteuses ; à quoi veilleront particulièrement les maîtres de Quartier, en donnant avis à l'Intendant ou Directeur à ce qu'il y pourvoie par les moyens convenables ; 2^{de}, s'employant de toutes leurs forces, par prières et bonnes œuvres, à apaiser la colère de Dieu dans les fléaux que sa divine justice enverrait sur le pays ; et pour ce, quand il arrivera quelque nécessité publique extraordinaire, on intimera une assemblée extraordinaire en laquelle chacun présentera à sainte Anne une offrande, à sa discrétion, de quelque dévotion, dans un billet qu'il fera écrire par soi ou autre ; lesquels billets, ramassés par l'Intendant et le Directeur qui seuls en auront la connaissance, seront offerts avec une cérémonie dévote à cette grande Sainte, à ce qu'elle les présente à N. S. Jésus-Christ, son petit Fils, par l'entremise de sa très sainte Fille, notre très douce Dame et Maîtresse

VIII. Les confrères contribueront, toutes et quantes fois qu'il leur plaira et en la manière que bon leur semblera, sans aucune contrainte ni respect humain, à deux choses : 1^{re}, aux frais nécessaires pour l'entretien de la chapelle et autel de sainte Anne, et des messes et services qu'il convient y faire ; 2^{de}, pour le soulagement des pauvres nommément en nécessité urgentes ; et, après celles-là, pour certaines œuvres de miséricorde de grande étendue, conformément à la pratique des plus honorables confréries de la chrétienté, ayant égard à l'état et disposition du Pays. La première contribution se fera entre les mains du Trésorier de la confrérie, et la deuxième entre celle de l'Aumônier.

IX. Comme la pratique des bonnes œuvres, et surtout de la miséricorde et charité fraternelle, est le fruit de la dévotion et en est aussi un des caractères, les Mères des Pauvres auront le soin d'attirer avec elles, à l'exercice du bien qu'elles verront se pouvoir faire aux nécessiteux, tous ceux et celles qu'elles pourront ; ne se contentant pas d'appliquer les aumônes des confrères aux besoins qu'elles rencontrent, mais leur procurer le trésor du mérite qu'il y a à s'y appliquer soi-même et y employer toutes les forces de son corps et de son âme.

X. Si quelqu'un des confrères venait à mourir, les autres l'assisteront, non seulement par visites et autres secours durant sa maladie, pour le regard du corps, mais encore plus, pour le regard de son âme, avant et après sa mort, par prières et autres sortes de bonnes œuvres propres à cela ; et tous les confrères qui le pourront commodément, assisteront à l'enterrement, deux à deux, avec luminaires quand on en aura, lui faisant faire un service exprès en la chapelle de la Confrérie, et chacun dira un chapelet pour son âme, outre quelques communions et œuvres, en vue de soulager les trépassés, qu'on leur proposera à cette occasion.

XI. Ces règlements seront lus tous les mois à la fin de la messe de sainte Anne, et, en outre, les officiers en auront de particuliers qui leur seront donnés par l'Intendant, quand ils seront élus.

(Archives de l'archevêché de Québec.)

cation personnelle, pratique de la charité, édification du prochain, dévouement à l'Eglise et à l'Etat, tels sont les points sur lesquels il insiste. En public comme en particulier, dans la conduite des affaires temporelles comme dans le gouvernement de sa maison, partout et toujours le confrère de sainte Anne, pour être digne de ce nom, doit imiter et faire reluire en lui les vertus de sa sainte patronne ; toute sa vie enfin doit être celle d'un chrétien modèle, d'un homme intègre et d'un citoyen dévoué à son pays. Qu'on en juge plutôt par la lecture des statuts eux-mêmes, dont l'original, encore inédit et tout de la main du P. Poncet, se trouve aux archives de l'archevêché de Québec.

Pendant plus de vingt ans, la confrérie de Sainte Anne de Québec n'a pas eu d'autres statuts que ceux-là. Ce n'est qu'en 1678 que Mgr de Laval, pour les rendre plus conformes aux nouvelles exigences de l'époque, jugea à propos de les modifier, surtout en ce qui concerne la visite des quartiers et le soin des pauvres (1). Mais durant ce quart de siècle, que de services rendus à la ville par cette confrérie ! Son directeur n'aurait-il pas

(1) RÈGLEMENTS ET STATUTS DE LA CONFRÉRIE DE SAINTE ANNE.

I. Cette Confrérie a été instituée pour honorer sainte Anne, la Mère de la Sainte Vierge et la grande Mère de Jésus ; se mettre sous sa protection, et participer aux prières de la Confrérie pendant sa vie et après sa mort.

II. Elle sera composée tant des maîtres menuisiers que d'autres personnes d'honneur et de bonnes mœurs qui éliront les deux maîtres confrères qui en seront comme les marguilliers.

III. Ils s'assembleront tous les ans, le lendemain de la fête de Sainte Anne, après le service ; feront l'élection d'un nouveau maître confrère par suffrages secrets, et celui qui sortira de charge rendra compte entre les mains du curé, ou d'un autre ecclésiastique commis par Monseigneur l'Evêque pour diriger la Confrérie, en présence des maîtres confrères.

IV. Le maître confrère qui sera en charge fera les quêtes et recevra les droits de la Confrérie qu'il mettra au plus tôt dans le coffre à deux clefs, dont le Chapelain de la Confrérie aura une clef, et lui l'autre, et les écrira dans le livre enfermé dans le dit coffre, marquant d'où ils proviennent ; ils ne l'ouvriront qu'ensemble et, lorsqu'ils en ôteront de l'argent, ils l'écriront sur le dit livre, y marquant ce qu'ils en ont pris, le jour et l'emploi.

V. Tout ce qui procédera des quêtes, aumônes, et des droits de Confrérie sera employé à la décoration et ornement de la chapelle, et pour payer les messes et services que la Confrérie est obligée de faire dire.

pu se poser les mêmes questions et donner les mêmes réponses, mais deux cent quarante ans plus tôt, que M. Marcel Chabot, président de la Conférence de Notre-Dame, à l'occasion des noces d'or de la Société Saint-Vincent de Paul : « Qu'avons-nous fait ? . . . Quelles sont les œuvres auxquelles nous avons pris part ? . . . Nous avons visité les pauvres dans leurs modestes loge-

VI. Tous ceux et celles qui souhaiteront d'être associés à la Confrérie pourront y être reçus, de quelque qualité et condition qu'ils soient, pourvu qu'ils ne soient pas scandaleux, ni de mauvais exemple. Ils seront écrits sur le livre des confrères par un ecclésiastique en présence du maître confrère, et celui qui sera reçu signera sur le dit livre.

VII. Ceux qui seront reçus à la Confrérie feront un présent à la chapelle de Sainte-Anne, à leur entrée, qui ne sera moindre de vingt sols, et paieront tous les ans pareille somme de vingt sols à la fête de Sainte Anne pour le droit de Confrérie ; et ceux qui refuseront ou déclareront ne vouloir point payer seront effacés du livre des confrères.

VIII. Ils se confesseront et communieront le jour de leur réception, ou le dimanche suivant, en l'honneur de sainte Anne ; et une fois chaque mois.

IX. Il est défendu aux personnes de la Confrérie d'assister aux bals, danses et mascarades. Ils feront paraître leur dévotion à sainte Anne, contribuant autant qu'ils pourront à la décoration de la chapelle, assistant aux services et messes de la confrérie, visitant la chapelle, y recourant dans les besoins, et surtout par le bon exemple qu'ils doivent donner, qui est le moyen le plus efficace d'honorer sainte Anne et maintenir sa Confrérie.

X. Lorsqu'il sera décédé quelque personne de la Confrérie, ils assisteront à son enterrement avec un cierge jaune à la main, dont chacun aura soin de se fournir ; ils assisteront aussi aux services que la confrérie sera obligée de faire dire à son intention lorsqu'il aura payé, ou ses héritiers, les droits jusques au jour de son décès, faute de quoi la Confrérie ne sera tenue de lui faire dire de service.

XI. La Confrérie fera de plus dire, lorsqu'il y aura du fonds suffisant, tous les premiers lundis du mois, ou le jour suivant lorsqu'il se rencontrera une fête, une messe des défunts pour les confrères décédés ; une autre messe le jour de la fête de Sainte Anne, et le jour suivant une grande messe de *requiem* ; et une basse messe aux fêtes de la Nativité, Conception et Présentation de la Sainte Vierge, qui appartiennent de plus près à sainte Anne, de saint Joachim, époux de Anne et père de la Sainte Vierge, — et de saint Roch et saint Sébastien auxquels la Confréries a toujours eu une dévotion toute particulière.

XII. Monseigneur l'Evêque a accordé quarante jours d'indulgence aux confrères le jour de leur entrée, ou de la plus proche communion suivante, et toutes les fois qu'ils accompagneront le Saint Sacrement qu'on porte aux malades, qu'ils assisteront aux services et enterrements des confrères, et entendront les messes de la Confrérie. Tous les ans, le lendemain de Sainte-Anne, que les confrères seront assemblés, l'on fera la lecture publique des présents règlements.

Fait à Québec, le 8 octobre 1678. Signé : FRANÇOIS, évêque de Québec.
(Archives) de N.-D. de Québec.

« ments et nous avons cherché à soulager leurs souffrances. Nous
« les avons consolés, en leur montrant un monde meilleur et
« une couronne de gloire et d'immortalité à la fin de leurs maux.
« Nous avons maintenu leur espoir en une patrie exempte des
« misères de la patrie terrestre. Nous leur avons donné le pain
« matériel qui conserve la vie du corps et le bois nécessaire
« pour réchauffer leurs membres engourdis par le froid (1). »

Qui ne sera frappé de la grande ressemblance entre ces deux associations de charité placées, l'une auprès du berceau de la colonie, l'autre auprès de son char triomphal ? On dirait vraiment qu'une même main en a tracé les règlements. Tout y est identique : le but, la fin et les moyens. Mais quoi d'étonnant en cela ? La religion qui les inspire n'est-elle pas toujours la même, en dépit du cours des siècles et de la variété des circonstances ?

P. GIRARD, C. SS. R.



(1) Les Noces d'or de la Société de Saint-Vincent de Paul à Québec, p. 44.



LA BONNE SAINTE ANNE

Patrons des Paroisses

SAINTE ANNE

QUELLE reconnaissance ne devons-nous pas à Dieu d'avoir donné à chaque église un saint Patron, comme protecteur et bienfaiteur ! Nous lui devons plus de reconnaissance encore, quand nous constatons qu'Il communique sa puissance à ces saints patrons pour notre bien ; qu'Il attache à leurs images et à leurs reliques la vertu des miracles, et qu'Il semble placer leur personne entre Lui et nous, comme un canal, par où Il se plaît à faire découler sur nous ses bénédictions et ses bienfaits. C'est ce que nous voyons surtout dans les lieux de pèlerinages, où les Saints que l'on y vénère paraissent avoir toujours les mains ouvertes pour donner à foison.

Que d'églises, qui ont sainte Anne pour Patronne, doivent cette gratitude à Dieu ! Sainte-Anne d'Auray, Sainte-Anne d'Apt, Sainte-Anne de Jérusalem, Sainte-Anne de Beaupré et des centaines d'autres reconnaissent à l'envi la grandeur, la puissance et la bonté de Celle qui est la mère de la Mère de Dieu et l'aïeule de Jésus.

Parmi les sanctuaires privilégiés, l'un des plus remarquables est celui de Beaupré, au Canada : c'est là que l'Auteur de tout bien a ouvert une source de grâces merveilleuses, où chacun peut puiser pour toutes les nécessités de la vie et du salut. Or, dit de la très sainte Vierge Marie, la fille bérivée de sainte Anne : *de Maria nunquam satis*, on ne fera jamais assez l'éloge de Marie ! On pourrait dire de même : *de Anna nunquam satis*. Quoique depuis plus de vingt-six ans, les *Annales*, publient les louanges et les bienfaits de sainte Anne, elles n'en diront *jamais assez* ! Elles ne sont qu'un faible écho des éloges qui ont retenti à travers tous les siècles de l'Église, et depuis plus de deux siècles sur la côte de Beaupré, comme l'exprime le cantique populaire :

Vers son Sanctuaire
Depuis deux cents ans,
La Vierge à sa Mère
Conduit ses enfants.

Mais comment sainte Anne est-elle devenue la Patronne de Beaupré, et comment a-t-elle répondu à la confiance et à l'amour de ses enfants ? C'est notre grande Sainte elle-même qui, désireuse de répandre ses bienfaits, s'est choisi ce lieu. N'est-ce pas elle-même qui inspira aux habitants de lui ériger un Sanctuaire ? A peine une modeste chapelle eut-elle été bâtie, que des merveilles de toute sorte s'y opérèrent, et y attirèrent des milliers de pèlerins, dont le nombre devait s'accroître chaque année. Depuis lors que d'affligés ont été consolés ! Que de fois le cri de : *Sainte Anne, sauvez-nous !* ne s'est-il pas échappé de la poitrine de pauvres pèlerins ! Ce cri a été répété par des millions de voix. Et tous les jours encore la *Bonne sainte Anne*, comme ses enfants aiment à l'appeler, écoute et secourt les chrétiens naviguant sur la mer orageuse de la vie, où ils sont si souvent surpris par la tempête des tentations et des épreuves de toute sorte. Leur prière a-t-elle été exaucée ? Les a-t-on vus partir découragés, dépourvus de secours ? Leurs cœurs reconnaissants n'ont-ils pas chanté ce refrain consolant :

Ici chrétiens, la fervente prière
Obtient santé, pardon, grâce et bonheur :
Jamais la foi, dans ce beau sanctuaire,
Ne vit sainte Anne insensible au malheur !

Ce chant ne retentit plus dans la petite chapelle de 1658. Q'est-elle devenue ? Une Basilique, l'un des plus beaux monuments que la piété et la reconnaissance aient jamais érigés et qui ravit d'admiration, non seulement les Canadiens, mais les nombreux étrangers attirés ici du fond de la Zélande, du Zambèze, de la Palestine et des contrées les plus lointaines de l'ancien comme du nouveau monde. Et quels jours mémorables n'ont pas illustré ce célèbre sanctuaire ! Quel cœur ne s'est réjoui, lorsque l'Autorité suprême décerna le titre de *Basilique* (maison royale) à cette église, où sainte Anne répand ses

Bienfaits d'une manière vraiment royale ! Qui d'entre ceux qui ont été présents à la Fête du 14 septembre 1887, serait capable d'oublier le COURONNEMENT de la statue de sainte Anne, lorsque « aux salves de mousqueterie, au son des fanfares et au joyeux carillon des cloches, » Son Eminence le Cardinal Taschereau déposa, au nom du Vicaire de Jésus-Christ, « des couronnes d'or et de pierres précieuses sur les fronts vénérables d'Anne et de Marie, de la Mère et de la Fille ! » Qui ne se rappelle avec bonheur le jour du 16 mai 1889, quand ce temple magnifique reçut, comme le disent les *Annales* du temps, « l'onction sainte qui lui donne un caractère plus sacré, et la CONSÉCRATION qui le voue à jamais au culte du seul vrai Dieu, Roi des rois et Maître des Seigneurs. » Par tous ces actes posés au nom de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, toute l'histoire de la dévotion à sainte Anne reçut une solennelle confirmation, et les serviteurs de la grande Sainte acquirent l'assurance que jamais leur Patronne et leur Mère ne sortirait d'un sanctuaire consacré. Ces actes répondaient aux vœux de tous les catholiques du Canada et des Etats-Unis.

Et tout récemment, le 1^{er} juin 1899, jour de la Fête-Dieu, le peuple canadien vient d'assister à l'inauguration du parterre de la Basilique, et à l'exaltation des reliques de la Bonne sainte Anne. Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet, a présidé la cérémonie, au milieu d'une foule recueillie à laquelle s'étaient joints les Professeurs et les élèves du grand et du petit Séminaire de Québec. Après la messe pontificale, Sa Grandeur a fait la bénédiction solennelle d'un nouveau reliquaire en or massif, orné des brillants et autres pierres précieuses offerts en *ex-voto*. Dans ce reliquaire, qui fait l'admiration des connaisseurs, est enchâssée une relique du bras de sainte Anne. La cérémonie, expliquée et vivifiée par l'éloquent sermon du R. P. Manise, et terminée par la procession et le *Te Deum*, a fait ressortir une fois de plus le droit que sainte Anne possède à notre affection et à notre confiance. Cette illustre Sainte, aimée dès le commencement de la colonie, reconnue comme Patronne spéciale et glorifiée comme telle par le Vénérable Mgr de Laval, premier évêque de Québec, par ses dignes successeurs, par les personnages les plus éminents en vertu et par les fidèles, devient de

plus en plus chère à tous les cœurs, à mesure qu'elle est mieux connue par les bienfaits qu'Elle répand.

Et quels sont nos devoirs envers la Bonne sainte Anne ? Les Pasteurs tâcheront de favoriser les pèlerinages, d'établir dans les paroisses la confrérie de sainte Anne et de l'affilier à l'Archiconfrérie de Sainte-Anne de Beaupré, ainsi que de propager ses *Annales*. Les fidèles se feront un devoir de venir en pèlerinage ; d'avoir chez eux la statue ou l'image de leur Patronne ; de recourir à elle dans leurs nécessités corporelles et spirituelles. Les parents inspireront son culte à leurs enfants. Ceux-ci la prieront pour leur père et leur mère. Tous à l'envi rendront à sainte Anne un hommage de respect pour son éminente dignité, de confiance pour sa haute puissance et d'amour pour sa maternelle bonté.

Associons-nous d'esprit et de cœur aux Souverains Pontifes et aux évêques, qui ne reculent devant aucun sacrifice, pour montrer leur amour envers cette grande Sainte et pour amener les fidèles à ses pieds. Que les échos du pieux sanctuaire placé sous le vocable de sainte Anne, redisent donc plus que jamais ces brûlantes paroles :

Vive sainte Anne ! elle est notre Patronne,
Puissante au ciel, elle exauce nos vœux ;
Pour ses enfants elle est toujours si bonne,
Invoquons-la, nous la verrons aux Cieux !

P. WITTEBOLLE, C. SS. R.

Ce que sont les Missionnaires

Les Chérubins dont parle Ezéchiel avaient quatre faces : une face d'homme, une face de lion, une face de bœuf et une face d'aigle. Ces chérubins, qui figuraient les Evangélistes, figuraient aussi dit Alvarez, les Missionnaires : ils doivent être *des hommes*, pour compatir aux misères de leurs frères ; *des lions*, pour rugir contre les crimes et faire entendre le tonnerre des vengeances divines ; *des bœufs*, pour soutenir le fardeau du saint ministère ; *des aigles*, pour contempler les choses du ciel et dédaigner celle de la terre.

(R. P. BOUMANS, C. SS. R.)

PIEUX SOUVENIRS



LE R. P. HENRI DEBONGNIE

Le jeune apôtre

Ly a quelques mois nous avons publié le « Pieux Souvenir » du R. P. Charles Debongnie, prêtre dévoué de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Nous avons vu ce vaillant ouvrier mourir sur la brèche, épuisé, après avoir consacré à sa Congrégation, pendant plus de quarante ans, ses talents et ses fatigues.

Aujourd'hui nous avons à parler de son neveu, qu'il a lui-même conquis à l'Institut et qui, promettait de fournir, lui aussi, une longue et brillante carrière. La mort nous l'a ravi à ses débuts. Nous n'avons cependant pas hésité à lui décerner le titre d'*apôtre*, car il l'était dans toute la force du terme.

« Dès sa plus tendre enfance, nous a écrit sa sœur, il disait « qu'il voulait être prêtre ; le jour de sa première communion, « quand notre chère mère lui demanda ce que beaucoup de « mères aiment à savoir, — car il leur semble que leurs enfants

« ont vieilli de plusieurs années depuis la veille : « Eh bien !
« dites-moi, maintenant que pensez-vous faire plus tard ?
« Henri répondit aussitôt : Je veux étudier pour être mission-
« naire. Il ne rêvait alors que d'aller en Mongolie, mais notre
« mère ne voulut plus en entendre parler, parce qu'elle savait que
« les missionnaires vivaient trop isolément dans ces contrées.
« Elle eut recours au Père Charles Debongnie, qui travailla le
« cœur du jeune Henri et finit par lui persuader que les Ré-
« demptoristes étaient aussi des missionnaires, et qu'il trouve-
« rait chez eux de quoi répondre à sa vocation. »

En attendant qu'il plût à la Providence de mener toutes choses à bonne fin, le jeune Henri reçut une éducation qui développa merveilleusement en lui les belles qualités qui rendirent plus tard son commerce si agréable, et le firent aimer de tous ceux qui le connurent. Sa famille était une de ces familles foncièrement chrétiennes où le père était honoré, où la mère exerçait ses augustes fonctions avec une autorité à la fois forte et douce, où le travail était en honneur, où l'on savait trouver du charme dans les plaisirs innocents du foyer paternel. C'est enveloppé de cette atmosphère chrétienne et toute virile que notre futur apôtre fit ses premières études.

A peine furent-elles achevées qu'il s'envola vers Saint-Trond, pour aller y demander la grâce d'être reçu au nombre des enfants de saint Alphonse. C'était le 7 septembre 1885, il n'avait pas encore dix-huit ans. On devine sans peine si le jeune novice fut fervent. Dieu, qui voulait couronner si tôt son serviteur permit qu'il fût sujet à toute espèce de peines intérieures. Mais son courage et son humilité surmontèrent tous les obstacles et, au bout d'une année, il prononçait avec une joie inexprimable ses vœux de religion.

Les épreuves cependant n'étaient pas terminées. Pour rompre tous les liens qui l'attachaient à la terre, Dieu lui ravit en même temps, pendant le cours de ses études théologiques, et son père et sa mère. Appelé en toute hâte à la maison paternelle, il n'eut pas même la consolation de les voir vivants ; il ne put, à genoux auprès de leur dépouille mortelle, qu'offrir au Ciel ce cruel sacrifice. Il le fit généreusement et s'en revint terminer ses études.

Devenu prêtre il donna, dès son entrée dans le saint ministère, la mesure du zèle qui l'animait, travaillant avec une ardeur incroyable à tout ce qu'il croyait pouvoir contribuer à sa formation apostolique. On remarqua surtout l'opiniâtreté avec laquelle il s'acharna, peut-on dire, à l'étude de l'anglais, passant des parties entières de ses nuits à se familiariser avec cette langue qu'il pressentait devoir lui être un jour nécessaire.

Le moment vers lequel il soupirait ne pouvait tarder à venir. Il était à peine sorti depuis trois ans de la maison d'études, lorsqu'il fut désigné pour venir à Hochelaga, près de Montréal. Cette fondation était alors toute récente, ce qui procura au jeune missionnaire l'occasion de sentir les atteintes de la pauvreté. Mais, bien loin de s'en attrister, il s'en réjouissait : « Si dans quelque temps comme je l'espère, disait-il, je suis « plus mal, plus pauvre encore dans une nouvelle fondation, « je serai au comble de la joie. Avec l'amour de Jésus-Christ, « toute peine est peu de chose. »

Durant son séjour à Hochelaga, il vint à Sainte-Anne de Beaupré. Il n'y passa que quelques heures, mais c'en fut assez pour qu'il sentit encore son zèle s'enflammer davantage à la vue des œuvres de son oncle, dont le nom était encore sur toutes les lèvres et l'amour dans tous les cœurs. Il partit, plein de santé. Hélas ! Qui eût dit que nous ne devions plus le revoir ici-bas !

Quelques semaines plus tard il cinglait vers les Antilles pour se rendre à l'île Saint-Thomas, où il avait mission d'aller remplacer un confrère malade. C'était la Providence qui accomplissait ses desseins sur lui : « Je la vois, écrivait-il au moment de s'embarquer à New-York, accomplir tout doucement ma destinée. En Europe je sentais que Dieu allait me faire sortir du pays de mes pères. . . . En Amérique je pensais bien que ce n'était qu'un passage. »

La traversée fut pour lui une méditation continuelle. Tout lui servait d'échelon pour s'élever à Dieu : l'immensité de l'Océan, les vents et les flots. Il écrivit ses impressions de voyage dans une lettre qu'il envoya à sa sœur, et qui est un petit chef-d'œuvre d'abandon à la divine Volonté. Nous n'en extrayons qu'un passage : « Où me pousse, s'écriait-il, le vent de

« la Providence ? Quel mystère que l'avenir ! Et que nos projets ressemblent à ces vagues mobiles, toujours inquiètes et incertaines ! L'Océan et un requin seront-ils mon tombeau ? Mes Supérieurs qui, soudain, viennent de m'envoyer à Saint-Thomas, m'y fixeront-ils ? Devrai-je laisser ma langue maternelle ? Que la volonté de Dieu s'accomplisse en moi : hors d'elle pas de repos. *Et irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in Te ! . . .* »

Il arriva à Saint-Thomas, et il ne tarda pas à y conquérir comme il l'avait fait en Belgique et au Canada, l'estime et l'affection de tous. Il commença avec son ardeur accoutumée, à travailler au salut des âmes, ne regardant que son zèle qui le portait à se dépenser sans mesure. Hélas ! le climat brûlant de ces régions tropicales eut raison de son énergie : ne pouvant le décourager, elle l'abattit brutalement : le jeune apôtre expira le 24 juillet 1897, deux mois après son arrivée ; il n'avait pas encore trente ans !

Qui de nous peut sonder les mystères de la Sagesse divine ? L'apôtre saint Paul les déclare insondables. Pourquoi ce jeune prêtre, plein de santé, de talents et d'ardeur, n'a-t-il pu travailler plus longtemps dans la vigne du Seigneur ? Il aurait certes fait une abondante récolte. Mais laissons là toute réflexion inutile : c'est le secret de Dieu. Pour nous, nous nous contenterons de nous associer à la louange vraiment magnifique, que de toutes parts, de Saint-Thomas aussi bien que du Canada et de la Belgique, on a faite du cher défunt : « *C'était un fruit mûr pour le Ciel.* »

J. HOVOIS, C. SS. R.

On raconte qu'un jour le duc de Saxe-Cobourg dit publiquement au Comte Frédéric-Léopold de Stolberg, célèbre converti de ce siècle : « Monsieur, je n'aime pas les gens qui changent de religion. — Ni moi non plus, Monseigneur, répliqua-t-il, car si nos pères n'en avaient pas changé il y a trois cents ans, je n'aurais pas eu la peine d'en changer moi-même aujourd'hui. » (Huguet.)

Faveurs Signalées

UNE ZÉLATRICE

Lynn, MASS., 7 juillet 1898. — J'ai été miraculeusement guérie d'un violent mal de tête, qui me faisait souffrir depuis plusieurs années, et que tous les remèdes des médecins ne parvenaient pas à calmer. C'est à la suite d'une neuvaine à la Bonne sainte et à saint Joseph, neuvaine terminée dans le mois de mars dernier, pendant une retraite, que j'ai été parfaitement guérie.

Madame E. E. Adrien Lamoureux.

En reconnaissance de sa guérison, cette personne s'est mise à répandre partout autour d'elle la dévotion à sainte Anne et est devenue une de nos plus ardentes zélatrices.



DEUX GUÉRISONS

Le 25 août une dame de Montréal, M^{de} Lucien, vint à Sainte-Anne de Beaupré demander à la grande Thaumaturge du Canada la guérison d'un mal de tête qui lui faisait souffrir des douleurs intolérables depuis presque deux ans. Tous les remèdes que, sur l'avis des médecins, elle avait essayés, n'avaient produit aucun résultat.

Elle vint donc, fit ses dévotions, et vénéra la relique. Elle affirme qu'au moment où le R. P. Lemire lui fit baiser ces saints ossements, elle sentit son mal de tête disparaître. Elle était si étonnée elle-même d'une guérison si soudaine, qu'elle ne cessait de s'écrier : « Je suis guérie, je suis guérie ! »

Un autre malade a été l'objet des attentions miséricordieuses de la Bonne sainte Anne le 2 du mois de septembre dans l'après-midi. Nous n'avons pu nous procurer des détails bien circonstanciés à son sujet. Nous savons seulement qu'il souffrait de rhumatisme au point de devoir se servir de béquilles. C'est dans cet état qu'il vint à Sainte Anne. A l'attouchement de la sainte Relique, il s'est trouvé guéri et a laissé ses béquilles au sanctuaire, en témoignage de la victoire remportée par sa bienfaitrice sur ses infirmités. Merci, ô Bonne sainte Anne !

GUÉRIE DU CALCUL BILIAIRE

LE 13 août 1898, Madame Emélie Thibault est venue à Sainte-Anne de Beaupré. Ayant appelé un des Pères de la Communauté, elle lui fit la déposition suivante :

« J'étais atteinte de cette dangereuse et pénible maladie qui s'appelle le calcul biliaire. Mon état s'aggravait de jour en jour. Je subis le traitement de trois docteurs différents, mais leurs remèdes demeurèrent sans effet. Ils finirent par me condamner. Tout espoir humain ayant disparu pour moi, je me appelai que sainte Anne avait guéri déjà tant de pauvres malades, et qu'elle était assez bonne pour venir encore à mon aide. Pleine de ces pensées, je me mis à l'invoquer, et lui promis, au cas où elle exaucerait ma prière et me rendrait à la santé, de le publier pour le faire connaître à tous les lecteurs des *Annales*. Et bien ! mon Père, je suis guérie, et je viens aujourd'hui expressément de Fall River, pour accomplir ma promesse. »

Pour donner plus de force encore à la déposition de cette heureuse favorisée de sainte Anne, nous avons pris des informations, sur le conseil même de cette personne, au R. Père Sauval, curé de sa paroisse. Voici ce que le Révérend Père nous a répondu :

« La déposition qui vous a été faite par Mme Emélie Thibault est exacte. Le Père qui l'a visitée me l'assure. » Fr. CH. B. SAUVAL.

Gloire à sainte Anne !



GUÉRIE SANS MÊME LE SAVOIR !

QUE sainte Anne est donc bonne ! Pour guérir ses clients, elle ne leur demande pas des sacrifices extraordinaires, elle ne leur impose pas de grandes mortifications, elle n'exige pas de grandes dépenses. Il lui suffit de faire du bien, et son cœur est content. Elle donne la guérison aux malades, et cela quelquefois avec si peu d'éclat que les heureux miraculés ne s'en aperçoivent même pas !

C'est ce qui est arrivé, il y a huit ans déjà, à une dame, du nom de Mme F. Ouellette, venue cette année nous prier d'insérer dans les *Annales* ce fait doublement extraordinaire. Depuis longtemps elle souffrait aux genoux. Depuis longtemps aussi elle priait, et tout semblait inutile. Mais sainte Anne veillait et attendait le moment fixé par la divine Providence.

Ce moment était le retour d'un pèlerinage fait le 26 juin avec dévotion et confiance au Sanctuaire même de Beaupré. La malade d'autrefois était déjà à Montréal, quand elle s'aperçut qu'elle était guérie. Elle ne l'avait pas encore remarqué !



ACTIONS DE GRACES



CANADA

Acton Vale, 5 mai : « Les remerciements les plus sincères et la reconnaissance la plus vive pour ma guérison obtenue après une neuvaine à la Bonne sainte Anne. » Pour une fille de ma paroisse. A. Bouvier, Ptre Curé. — « J'ai été délivrée d'une maladie qui me donnait des inquiétudes. » Off. 10 cts. Une abonnée.

Angeline, 2 mai : « En reconnaissance à sainte Anne. » Off. 25 cts. Dame J. B. Dubé

Amhertsburg, Ont., 2 février : « Ma nièce reconnaissante. » Off. \$1.00 pour deux messes d'actions de grâces. — 19 Mars : « Off. 50 cts. pour une messe d'actions de grâces. » Mde John Burns.

Ancienne-Lorette : « J'ai été guéri l'an dernier d'une maladie dont je désespérais de revenir. » M. R.

Ange-Gardien, 12 février : « Je remercie la Bonne sainte Anne et saint Antoine de Padoue pour ma guérison obtenue après avoir promis de la publier dans les *Annales*. » Dame O. G. — 6 Décembre : « Guérison d'un gros mal de tête qui avait duré deux ans et d'un mal d'yeux. Pardon d'avoir retardé de le publier. » Delle Anne G. — 15 Janvier : « J'ai été guérie d'une maladie de cœur et ma mère d'une maladie de foie, et j'ai obtenu plusieurs autres grâces. » C. G. — « Par l'intercession de la Bonne sainte Anne, j'ai été délivré des douleurs causées par une chute. » C. L.

Arthabaska : « Depuis longtemps je demandais à la Bonne sainte Anne de me faire connaître ma vocation ; j'ai été exaucée. » Une abonnée. — Guérison d'un violent mal de tête et de dents. » Mde M. Fortin.

Arundel, 1er mars : « Obtenu une place pour apprendre l'anglais. » Charles-Féréol Dufour.

Baie St-Paul, 3 mars : « Guérison d'un mal de côté et rétablissement de ma petite fille et de mon mari. Merci, sainte Anne ; continuez de veiller sur nous. » Dame X. G. — 11 Mars : « Une grande faveur obtenue par l'intercession de sainte Anne. » Mde E. S.

Bathurst Village, 25 janvier : « Deux faveurs obtenues après plusieurs neuvaines. Mille remerciements à sainte Anne. » Mde Hackey.

Beauport : « Je remercie la Bonne sainte Anne et saint Antoine de Padoue de m'avoir procuré de l'ouvrage. » Off. 10 cts. N. G.

Bécancourt, 21 mars : « J'ai obtenu la guérison de mon enfant malade depuis longtemps. » Merci, ô Bonne sainte Anne ! M. C.

Belledune, N. B. : « Guérison de mon petit garçon, et plusieurs autres grâces. » Une abonnée.

Bergerville, 7 mars : « Une mère de famille, déjà condamnée par le médecin, est aujourd'hui en parfaite santé, après promesse de publier sa guérison. Amour et reconnaissance à la Bonne sainte Anne. » J. A. B.

Berthier, 7 mai : « Pour une faveur obtenue. » Off. 25 cts. Ed. Gaumont.

Bienville, 18 janvier : « Reconnaissance éternelle à sainte Anne et à saint Antoine pour deux grandes faveurs. » Dame J. S.

Broughton, 21 décembre : « Remerciements à la Bonne sainte Anne pour faveur obtenue. » M. O. D.

Cap Egmont, 20 janvier : « Guérison d'une maladie grave qui m'avait longtemps empêchée de travailler. Les remèdes des médecins ne produisant pas d'effet, je résolus de publier ma guérison dans les *Annales* : sainte Anne a daigné écouter ma voix et m'a presque remise en parfaite santé. » Emilia Pitre.

Cap St-Ignace, 31 janvier : « Guérison d'un mal de côté, et soulagement aux douleurs de mon petit garçon qui s'était fracturé une jambe. Mille remerciements à notre bonne Mère. » Dame J. S., abonnée. — 14 Mars : « Je remercie sainte Anne d'avoir préservé d'un grand malheur une personne qui m'était chère et de m'avoir secourue moi-même dans une pénible épreuve que Dieu m'a envoyée. » Une abonnée.

Cap-Santé : « Je remercie la sainte Vierge et sainte Anne des faveurs dont ils m'ont comblé. » L. P. B.

Cap-Rosier, 28 décembre 1898 : « Grande grâce après promesse de publication. » E. A., abonnée.

Carleton, 29 décembre 1898 : « Guérie d'un gros mal de tête au moyen de l'eau de sainte Anne. Guérie aussi d'une autre maladie. » Bérénice Godbout.

Chambly Bassin, 11 mai : « Don au Sanctuaire \$5.00, en reconnaissance de la guérison de mon mari et des grâces que j'ai obtenues moi-même. Je prie tous les abonnés d'invoquer toujours sainte Anne dans leurs afflictions. » Dame J. M.

Charlesbourg : « Guérison d'une bronchite. » M. E. P.

Château-Richer : « Remerciements pour une grâce obtenue. » M. L., abonnée.

Chêneville, 7 février : « Plusieurs guérisons, après promesse de pèlerinage et de publication. Mille remerciements à la Bonne sainte Anne de m'avoir conservée à mes enfants, d'avoir guéri mon mari d'un mal de jambe et un de nos enfants de l'épilepsie ! » Une abonnée.

Copper Cliff, Ont., 6 mars : « J'ai obtenu une heureuse délivrance. » Off. \$1.00 pour messes. Dame Félix Gatin., abonnée.

Danville, 16 janvier : « L'union et la paix sont rentrées dans notre famille. Le père et les enfants se sont réconciliés, après que j'eus promis de faire un pèlerinage et de m'abonner aux *Annales*. J'ai accompli mes promesses et je resterai toujours reconnaissante à la Bonne sainte Anne. » Dame P. B.

Dorchester, N. B. 27 février : « Voilà deux ans je me sentis bien malade : après avoir promis de m'abonner aux *Annales*, j'ai trouvé un grand soulagement. Nous avons reçu plusieurs autres faveurs dans notre famille. » Une abonnée de Shédiac.

Fredericton, N. B., 21 février : « Une grâce obtenue. » Une élève de l'école normale. — « Une guérison obtenue. » Une élève.

Fort Saskatchewan, Alta., 9 janvier : « Plusieurs faveurs, la première c'est l'établissement d'un de mes garçons auprès de moi, chose qui me paraissait impossible. La deuxième c'est que sainte Anne a sauvé deux de mes garçons d'une mort certaine dans un effondrement qui a eu lieu dans une mine. Nous avons communiqué le matin en l'honneur de sainte Anne. Reconnaissance à cette grande Sainte ! » Duncan Nolin.

Granby, 17 janvier : « Guérison obtenue. » Une abonnée. — 19 Janvier : « Ma petite fille a été guérie du croup. » P. A. L.

Grand Sault, N. B., 28 janvier : « Guérison d'un mal de dents » Une abonnée.

Grande Grève, 23 avril : « J'ai pris du mieux et j'ai été capable de travailler pour gagner ma vie. » Off. \$1.00. Auguste Blanchette.

Guigues, 6 mai : « Mille remerciements à sainte Anne pour m'avoir guérie et accordé d'autres grâces. » Off. 50 cts. M. A.

Hawkesbury, 29 janvier : « Après promesse d'abonnement aux *Annales*, j'ai obtenu plusieurs faveurs importantes pendant cette année. Merci mille fois, ô Bonne sainte Anne ! » Melle Arthur Guay.

Hébertville, 6 janvier : « Guérison d'une petite fille par sainte Anne et saint Antoine. » Ph. Gagné.

Joliette, 13 mars : « Actions de grâces pour une guérison obtenue après promesse d'insertion dans les *Annales*. » Mde C. A. B.

L'Acadie, 18 février : « Merci au Cœur tout-puissant de Jésus et à la Bonne sainte Anne pour la guérison de mon mari qui souffrait d'un mal d'estomac. » Mde J. R.

Lachevrotière, 6 mars : « Mon mari très dangereusement malade doit son retour à la santé à sainte Anne et à saint Antoine de Padoue. Remerciements et profonde reconnaissance à ces grands Saints. » Dame V. Portelance.

L'Annonciation, 3 mars : « Une grâce particulière. » Dame O. C.

Les Cèdres, 10 février : « J'étais dans l'embarras d'une affaire très épineuse en ce qui regarde les devoirs de mon état ; par l'intercession de sainte Anne, l'affaire est tournée à mon grand avantage. Je ne puis pour cela que glorifier Dieu en remerciant cette grande Sainte des grâces qui m'ont été accordées. » Albina Bray, institutrice.

Letellier, Man., 19 janvier : « Ma guérison et plusieurs autres grâces. » Dame A. B. — 10 février : « Mille et mille remerciements à sainte Anne pour les grâces que j'en ai reçues, et pour beaucoup de guérisons. » Une abonnée.

Lévis, 22 février : « Une difficulté réglée à l'amiable par l'intercession de saint Antoine et de sainte Philomène après promesses de publication dans les *Annales*. » Une abonnée. — 28 février : « Dans le cours de l'hiver dernier, atteinte d'une maladie mortelle, j'eus recours à sainte Anne, et lui promis un pèlerinage et la publication, si elle me guérissait : j'ai accompli le pèlerinage avec les Congréganistes en septembre dernier et aujourd'hui je publie cette faveur dans les *Annales*. » Une abonnée.

L'Islet : « Mde T. S. remercie la Bonne sainte Anne pour avoir obtenu sa guérison après une neuvaine. » Une abonnée. — 22 Mai : « Nous avons obtenu la guérison de notre frère. » Off. 10 cts. Abonnés.

Longueuil, 1er mai : « Il y a deux ans j'ai obtenu ma guérison d'un mal de pied ; mon mari a été guéri d'un mal à la main. Je remercie saint Antoine de Padoue, l'Enfant Jésus de Prague et la Bonne sainte Anne pour bien d'autres grâces reçues. » Off. 25 cts. Une abonnée.

Lôrette, Man, 20 février : « J'ai promis à sainte Anne de m'abonner aux *Annales*, si elle me guérissait. Aussitôt un mieux s'est opéré dans la bosse qui grossissait de plus en plus dans le creux de l'estomac ; j'ai été guérie du mal de dents ainsi que d'une grosseur à la gorge qui me portait toujours à vomir : depuis que je suis abonnée tout cela a disparu ; veuillez m'aider à prier pour être guérie complètement. » Dame S. J. B. — « Voilà huit ans que j'ai été guérie d'une paralysie mortelle ; j'ai négligé de le publier, et l'an dernier, le mal a repris. Je m'abonne donc aux *Annales* et y fait connaître le fait. Je publie aussi la guérison d'un de mes

petits garçons qui à l'âge de 15 mois souffrait d'une rétention d'urine. Aidez-nous à remercier la Bonne sainte Anne.» Dame Michel Parenteau. — 6 Mai : J'avais un mal si violent dans le dos qu'il m'était impossible de me lever toute seule. Ayant promis à la Bonne sainte Anne de publier ma guérison dans ses *Annales* et de lui faire une offrande de 25 cts, je me sentis soulagée sur le fait même.» Off. 25 cts.» Une abonnée — 9 Mai : «Reconnaissance à sainte Anne pour avoir guéri mes enfants atteints de la grippe. Je la remercie surtout d'avoir guéri ma deuxième enfant que je croyais en danger de mort.» Off. 25 cts. Dame M. Parenteau.

Malbaie : «Remerciements pour une grande faveur corporelle obtenue.» Une abonnée.

Marieville, 11 janvier : «Mille remerciements à sainte Anne et à saint Blaise qui ont guéri mon enfant de la diphtérie.» Dame P. A. L.

Mascouche : «Omer Chênevert a été guéri miraculeusement par l'intercession de la Bonne sainte Anne, en décembre 1897.»

Maskinongé, 25 janvier : «Je remercie mille fois sainte Anne pour deux faveurs obtenues par son intercession.» Delp. Dupuis, institutrice.

Montebello : Je désire exprimer publiquement ma reconnaissance envers sainte Anne, pour une faveur signalée obtenue dernièrement.» X. — «Ayant eu le bonheur d'aller en pèlerinage, j'ai recouvré une partie de ma santé.» — Une dame de Montebello.

Montmagny, 17 janvier : «Remerciement et reconnaissance à la Bonne sainte Anne et à la très sainte Vierge pour ma guérison. Je prie tous les abonnés de dire un *Ave* pour m'aider à les remercier.» Off. 50 cts. D. E. E.

Montréal, 16 janvier 1899 : «Reconnaissance pour une faveur obtenue.» Mde J. LeBœuf. — «Mes remerciements les plus sincères pour une guérison obtenue.» Mde Césaire Charbonneau. — 17 Janvier : «Etant bien malade et portée à me décourager, je m'adressai à sainte Anne ; j'éprouvai aussitôt un mieux sensible, et aujourd'hui je me porte très bien au grand étonnement de tous les médecins.» Mde L. A. L. — 18 Janvier : «Je vous prie de remercier avec moi sainte Anne pour les grâces obtenues et de lui demander de me continuer sa protection.» Mde Vve P. Gendreau. — 23 Janvier : «Mon mari s'était fait estropier ; on le payait encore pendant quelques semaines, ensuite on ne voulait plus le payer. Sainte Anne lui a rendu la santé, après promesse de publication, d'abonnement aux *Annales*, et d'une neuvaine à l'Enfant Jésus de Prague et à saint Antoine.» E. R., abonnée. — 7 Mars : «Notre fille Antoinette au neuvième jour d'une neuvaine était guérie : j'ai négligé de faire dire deux messes promises, elle est retombée malade ; je m'empresse d'accomplir ma promesse, et j'espère que sainte Anne va nous accorder de nouvelles faveurs.» M. F. Trudeau. — 13 Mars : «J'envoie 50 cts pour une messe basse afin de remercier sainte Anne des grâces obtenues.» Une abonnée. — Guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne avec promesse de publier dans les *Annales*.» J. G. Martel. — «Depuis quelques mois mon mari souffrait d'une maladie de cœur : après promesse d'un pèlerinage et de publication, il a obtenu une guérison presque complète. Merci, ô Bonne sainte Anne !» Une abonnée. — 12 Mai : «Mille remerciements pour plusieurs faveurs obtenues.» Off. 25 cts. L. Durocher.

McLeod Mills, N. B. : «Julie Richard de Saint-Ignace a été guérie d'un mal au bras, après avoir fait deux neuvaines à sainte Anne et fait dire une messe — elle l'en remercie mille fois.»

Napierville, 10 février : « Mon petit garçon était atteint du riflle et aucun remède ne parvenait à le guérir. Découragée j'eus recours à la Bonne sainte Anne avec promesse de publication. Je répare ma négligence en publiant sa guérison obtenue il y a déjà longtemps. Gloire et amour à sainte Anne. » Une abonnée.

New Glasgow, N. E., 23 mai : « Deux guérisons et plusieurs autres faveurs obtenues. » Off. 25 cts. M. P.

Notre-Dame de l'Île Verte, 7 avril : « La guérison de madame Herménégilde Roy. » Dâme J. B. Caron.

Nouvellé Co., Bonaventure, 4 janvier : « Reconnaissance et remerciements pour ma guérison. » Dame John LeBlanc. — 17 Janvier : « Une épingle s'étant introduite dans mon pied, j'ai souffert des douleurs atroces et j'étais incapable de marcher. Après une neuvainé en l'honneur de sainte Anne, je ne suis pas complètement guérie, mais je puis travailler et m'occuper du ménage. Honneur et reconnaissance à cette grande Sainte. » Louise A. — 24 Janvier : « Mon enfant a pu recevoir le baptême et ce petit être fait aujourd'hui tout notre bonheur. Je craignais, ayant eu le malheur d'en perdre déjà deux. La félicité que je goûte, je la dois à la Bonne sainte Anne et à la sainte Vierge. J'en conserverai une éternelle reconnaissance et ma ferveur sera, s'il se peut, encore plus grande à l'avenir. » Une abonnée.

Ottawa, 22 janvier : « Le 17 janvier j'étais si malade et si faible que je croyais devoir mourir. J'ai eu recours à sainte Anne, j'ai embrassé la médaille que j'avais à mon scapulaire, et je me suis sentie mieux. J'ai promis de faire un pèlerinage, de faire chanter une grand'messe et de publier le fait, j'ai été exaucée, mais j'ai toujours retardée. Sainte Anne m'a rappelé ma promesse en m'envoyant un gros mal de dents pendant trois jours : après une nouvelle promesse d'insertion, elle m'a guérie de tout. Vive sainte Anne en qui j'ai une grande confiance ! » Dame F. P.

Peterboro., Ont. 2 mars : « J'ai reçu une grâce particulière et me recommande aux prières des abonnés. » Mde L. Archambault.

Petit Cap, janvier : « Ma fille et moi avons été guéries des fièvres typhoïdes, et mon mari n'en a pas même été atteint. » Dame Vital Léger.

Pointe-Claire, 21 janvier : « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour guérison obtenue après avoir promis de faire dire une messe et de le faire publier. » B. V.

Pont Rouge, 5 janvier : « J'ai pu éviter l'amputation de ma jambe, en promettant de le publier dans les *Annales*. » Eugène Carcau.

Portneuf, janvier : « Plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de sainte Anne et de saint Antoine. » Une abonnée.

Princeville, 16 mars : « Guérison d'un mal de gorge. » I. B.

Québec, 25 février : « La guérison de mon enfant. » F. A. Lepine. — 20 Mars : Voilà 25 ans que nous recevons les *Annales* ; veillez y publier que sainte Anne m'a guérie d'une tumeur à l'œil gauche qui me faisait souffrir de puis 18 mois. »

Eliza Lepine. — 24 Mars : — « Guérison obtenue avec promesse de publier. — Une abonnée : — F. Fleury remercie sainte Anne pour une guérison après la promesse d'un pèlerinage. »

Faubourg St-Jean : « Mde Lachance a été 3 ans malade et a obtenu sa guérison par le bienheureux Gérard Majella, après avoir été condamné par trois médecins. » — « Deux grâces particulières. » Dame F. R. Godbout.

— 18 Mai : « Une faveur obtenue par l'intercession de la Bonne sainte Anne, avec

promesse de le publier dans les *Annales*. Elle a aussi obtenu une place pour mon frère et nous a rendu plusieurs autres services. » Off. \$1.00 Une abonnée.

Rivière du Loup, 30 avril : « Grâce à sainte Anne, je puis marcher pour travailler et surtout pour me rendre à l'église. » Off. 10 cts. Une abonnée.

Rivière Godbout, février : « Mon enfant avait dix jours et il n'y avait pas de prêtre pour le baptiser. Il tomba dangereusement malade et devint si raide qu'il ne put mouvoir ses membres. Alors je l'ai oint avec de l'huile de sainte Anne, il est revenu à la santé, et un prêtre est venu le baptiser. Un an plus tard je lavais le plancher de la maison et le petit avala du caustic qui se trouvait là ; il allait mourir empoisonné. Je lui donnai à boire de l'huile de sainte Anne, il l'a buvait comme du lait, vomit du mauvais sang, et se rétablit parfaitement. Mon mari et moi nous n'en pouvons assez remercier notre Protectrice. Elle a aussi guéri mon mari d'un terrible mal d'yeux. » Dame Adélarde Labrie.

Rivière Ouelle, 15 janvier : « Je dois à sainte Anne la guérison de mes mains ; le mal avait duré six ans et demi et je m'étais fait soigner par trois médecins et j'avais employé beaucoup de remèdes sans succès. J'espère que la grande Sainte me continuera ses secours. » Dame Romain Bérubé.

Rivière Pentecôte, 29 décembre 1898 : « Mille actions de grâces à sainte Anne pour deux faveurs obtenues et aussi pour la guérison de mon enfant. » Mde Chs. Turbé. — 19 Février : « Au mois d'août 1897, mon mari reçut en cadeau de notre gendre une belle pipe de \$2.00 qu'il aurait voulu conserver. Quelques jours après, il eut la malchance de la perdre sur le bord du rivage. Je promis une messe à saint Antoine et la publication s'il la retrouvait. Trois jours plus tard il reçut sa pipe qu'un jeune homme avait trouvée à moitié couverte de sable. Je remercie sainte Anne et saint Antoine de m'avoir fait retrouver cette pipe dont la perte me causait tant de peine. » Dame Jimmy Gagnon.

Roberval, 3 janvier : « N'ayant pas d'argent pour payer mes créanciers, ma femme promit de faire une neuvaine à sainte Anne, et nous avons trouvé le moyen de payer ; je ne puis m'empêcher de le publier dans ses *Annales*. » Un abonné.

Rogersville, N. B. : « Remerciements pour une faveur reçue. » Dame R. Ceassie., abonnée.

St-Adolphe, 21 octobre 1898 : « Tandis que les fièvres sévissaient et qu'elles avaient déjà emporté un de mes enfants, je promis de m'abonner aux *Annales* si le reste de ma famille était épargné. Jusqu'ici j'ai été exaucée. Je demande encore deux autres grâces. » Dame Damase Leblanc.

St-Adrien d'Irlande, 13 février 1899 : « Guérison obtenue par l'entremise de la Bonne Ste Anne et de St Antoine de Padoue, après avoir promis de la faire publier dans les *Annales* » C. W. B.

St-Agapit, 20 décembre 1898 : « Etant tombée malade, il y a quelques mois, je promis de faire publier ma guérison, si je l'obtenais. Aujourd'hui je suis parfaitement rétablie. Je remercie aussi ma Bienfaitrice pour différentes autres grâces. » Dame Joseph Dutille.

Ste-Agathe, 1898 : « Mon mari qui tombait d'un mal depuis son enfance, a obtenu sa guérison après un pèlerinage que nous fîmes ensemble, et la promesse de publier cette faveur. J'avais aussi fait une promesse à St Antoine. Depuis ce temps, c'est-à-dire depuis un an et demi, la maladie n'a pas reparu. J'espère que c'en est fini pour toujours. La Bonne Ste Anne a aussi guéri mon enfant. Gloire et reconnaissance ! » Une abonnée. — 14 Janvier : « Guérison d'une dyspepsie. » H. Fon-

taine. — 28 Mars : « J'ai échappé à la mort dans une maladie très dangereuse et mon mari a subi une opération au poignet laquelle a bien réussi. » Off. 10 cts. Dame Ludg. Dubé.

St-Aimé, 15 janvier : « Au mois de décembre j'eus une toux que les médecins déclarèrent inguérissable. J'ai pris de l'huile de Ste Anne et promis de publier ma guérison. Mille remerciements à Ste Anne qui m'a guérie. » H. B. Ms. — 20 Janvier : « Un enfant de 3 ans s'était mis un noyau de cerise dans l'oreille gauche, il y a huit ans. Je craignais que cet objet ne vint à le rendre sourd ou à le faire souffrir. Grâce à Ste Anne, nous le lui avons extrait sans souffrance. Je lui dois aussi le rétablissement de ma santé : ayant été condamné par plusieurs médecins, l'opération d'un ris de 5 gallons d'eau a réussi et aujourd'hui je vaque à mes occupations. Amour et reconnaissance à cette bonne Mère ! » — 27 Février : « Veuillez m'aider à remercier la bonne Ste Anne ainsi que les âmes du purgatoire pour l'obtention d'une faveur spirituelle. » H. R.

St-Alban, 5 mars : « Au mois de juin dernier dans un pèlerinage j'ai été guérie de la dyspepsie. » J. E. Massicotte.

St-Alexandre, 17 décembre 1898 : « J'avais déjà vu deux de mes enfants privés de la grâce du saint baptême, et je craignais le même malheur pour un troisième. Grâce à la Bonne Ste Anne, que j'invoquai avec confiance, cette nouvelle peine m'a été épargnée. J'en serai reconnaissante toute ma vie à ma céleste Bienfaitrice. » Une mère de famille. — 6 Janvier : « Je viens remercier Ste Anne pour une grande grâce qu'elle m'a accordée l'été dernier. » D. J. B. — « Mes remerciements les plus sincères à l'Enfant Jésus de Prague et à la Bonne Ste Anne pour avoir été préservée de la diphtérie et aussi pour une autre grâce. » Dame H. S., abonnée. — 9 Mai : « Actions de grâces à la Bonne sainte Anne pour avoir guéri deux de nos vaches dans diverses circonstances. » Off. \$1.00. M. A. D.

St-Alexandre d'Iberville, 10 décembre 1898 : « Une jeune personne remercie Ste Anne pour le recouvrement de sa santé, après un pèlerinage. » Julie Balthazar.

St-Alexandre de Kamouraska, 7 décembre : « Actions de grâces au bienheureux Gérard Majella, dont l'intercession a obtenu la guérison d'un abcès qu'une enfant (Desneiges Lafrance) avait à la tête. Depuis que la petite, qui a aujourd'hui 8 ans, n'avait encore que 18 mois, cet abcès n'avait cessé de distiller près de son oreille. Tout mal a disparu le troisième jour d'une neuvaine faite au Bienheureux. » Chs F. J. Bousquet, Ptre, Curé. — 28 Décembre 1898 : « Ayant eu un fort mal aux yeux, je m'étais adressée au médecin, mais sans qu'il put me procurer aucun soulagement. J'ai promis alors à Ste Anne, si elle voulait me guérir, de publier la grâce. Aujourd'hui je suis guérie, et j'accomplis ma promesse. Grâce lui en soient rendus ! » Dame P. P.

St-Alexis de Matapédia, 20 mai : « Une faveur obtenue. » Off. 50 cts. A. M. Richard.

St-Alphonse, 29 décembre 1898 : « Ste Anne m'a assisté dans de grands embarras financiers » J. B.

St-Ambroise : « Amanda Martel remercie Ste Anne pour la guérison de sa fille âgée de 4 mois. »

St-André, 8 novembre 1898 : « Merci à St Antoine pour avoir, l'automne dernier ramené mon garçon à la maison paternelle. » Une abonnée. — 2 Mars : « Guérison d'un mal dans la mâchoire. » Daine A. M.

St-André d'Acton : « Guérison de mon enfant. Mille remerciements à la Bonne Ste Anne. » Dame Hormisdas Chevrette. — « Merci, ô Bonne Ste Anne, pour une grande faveur que vous m'avez accordée. » D. J. Chevréte.

Sts-Anges, 4 février : « Mon garçon est guéri, et mon mari a trouvé de l'ouvrage. Reconnaissance à Ste Anne. » Une ancienne abonnée.

Ste-Anne de Beaupré, 31 octobre 1898 : « Après avoir fait la promesse de publication, j'ai obtenu, durant l'été dernier, la guérison d'un mal de gorge. J'ai de plus à remercier la bonne et secourable Aïeule de Jésus d'une grâce spirituelle signalée, obtenue par son intercession. Je la supplie de me continuer sa protection. Reconnaissance, amour et confiance toujours à Ste Anne si bonne ! » Une pèlerin. — « Mille remerciements au bienheureux Gérard pour une grande grâce obtenue par son intercession avec promesse de le publier dans les *Annales*. » Dame P. — « Une abonnée remercie la Bonne Ste Anne pour sa guérison. » — « Arthur, mon enfant, âgé de 8 mois, en danger de mort, fut guéri en priant le bienheureux Gérard, et promettant la publication dans les *Annales*. » Dame St-Hilaire.

Ste-Anne de Chicoutimi, 15 décembre 1898 : « Merci mille fois pour la guérison de notre enfant, infirme à un pied et à une main. Nous avions fait différentes promesses, entre autres, d'aller à Ste-Anne de Beaupré en pèlerinage, de nous abonner aux *Annales* et d'y publier la grâce. Aujourd'hui notre enfant marche très bien. Nous ne pouvons nous empêcher de regarder cette guérison comme vraiment miraculeuse. » Dame Ph. Gauthier.

Ste-Anne de Kent, N. B., 15 mars : « Mille remerciements à la Bonne Ste-Anne et à St Antoine de Padoue pour deux faveurs obtenues, après promesse de publication dans les *Annales*. » E. R. R.

Ste-Anne de la Pérade, 8 décembre 1898 : « Nos remerciements pour le rétablissement de la paix dans notre famille et pour la guérison d'une maladie, après promesse de publication. » Une abonnée. — 27 Février : « Ste Anne m'a guéri de la grippe. Je l'en remercie, ainsi que pour d'autres guérisons, obtenues après avoir fait une neuvaine et promis une messe, surtout pour celle de mon petit garçon qui souffrait d'une maladie d'intestins. » D. J. B.

Ste-Anne de la Pocatière, 9 novembre 1898 : « Merci pour une grâce obtenue. » Une abonnée. — 10 Décembre 1898 : « Une petite fille de 3 ans, appartenant à la paroisse de St-Onésime, souffrait d'un mal d'yeux depuis plus d'un an. Elle a été miraculeusement guérie, à la prière de ses parents, qui étaient venus prier Ste Anne dans son Sanctuaire de Ste-Anne de la Pocatière. » Georges R. Fraser, Ptre, Curé.

Ste-Anne de Sorel, Yamaska, 16 novembre 1898 : « Il y a quelques jours j'éprouvai d'atroces souffrances causées par le rhumatisme. Voyant l'inefficacité des remèdes, je m'adressai à la Bonne Ste Anne, lui demandant instamment de me procurer quelque soulagement. En retour, je m'engageais à faire publier dans les *Annales* le fait de sa puissante protection. Le lendemain j'étais mieux au point que je me crois obligé de dire un grand merci à ma bonne et tendre Mère. » Un abonné.

St-Antoine, 1er décembre 1898 : « J'avais à la figure un mal qui m'inquiétait beaucoup. Après avoir essayé toute sorte de remèdes inutilement, je mis ma confiance en Ste Anne. Bien m'en a pris : je suis guéri. Puisse cette bonne Mère m'aider à connaître ma vocation. » N. P. H. S. — 21 Mars : « J'étais atteinte.

d'une tumeur à un œil. Après avoir subi deux opérations, je n'étais pas mieux ; je m'adressai à la Bonne Ste Anne lui promettant, si elle me guérissait de le faire publier dans les *Annales*. Elle m'a écoutée. Je viens aujourd'hui m'acquitter de ma promesse. Mille et mille remerciements à cette bonne Mère. — « Merci pour ma guérison. J'ai promis de donner 25 cts. aux âmes du purgatoire tous les mois, tant que je vivrai. » L. D.

St-Antoine de Lotbinière, 1898 : « Remerciements à Ste Anne, ainsi qu'à la Ste Vierge, à St Joseph et à St Antoine pour plusieurs grâces. » Une abonnée.

St-Antoine de Richelieu, 1898 : « Mille remerciements pour la guérison de mon petit garçon, et pour d'autres faveurs. » Une abonnée.

St-Antonin, 28 novembre 1898 : « Merci à Ste Anne et à St Joseph pour plusieurs faveurs spirituelles et temporelles. — Une autre personne la remercie pour la guérison d'un mal de reins qu'elle a obtenue autrefois. Mais ayant négligé de le publier, comme elle l'avait promis, elle est retombée malade. Elle espère que Ste Anne aura pitié d'elle. » Dame Alph. Pinet. — « Hommages à la Bonne Ste Anne pour faveurs obtenues. » Un paroissien. — 3 Janvier : « Guérison d'un mal d'estomac et de jambes. » M. X. B., abonné.

St-Arsène, 2 février : « Ste Anne m'a guérie d'une maladie grave, après plusieurs pèlerinages ; je la prie de me continuer sa protection. » Une abonnée.

St-Barnabé, 25 octobre 1898 : « Une mère de famille a été délivrée d'une violente oppression. » Une abonnée. — 27 Octobre 1898 : « Reconnaissance à Ste Anne et à St Antoine pour une grande faveur temporelle obtenue après promesse de publication. » Une abonnée. — 14 Novembre 1898 : « J'ai été guérie de ma surdité. J'entends mieux maintenant qu'avant d'avoir eu cette infirmité. Je regarde cette guérison comme un grand miracle. » Une abonnée. — « Etant atteinte d'une maladie contagieuse, et craignant que les autres membres de ma famille n'en fussent eux-mêmes atteints, je promis à Ste Anne, si elle les en préservait, et me donnait à moi-même assez de force pour me permettre d'avoir soin de mon jeune bébé, de publier cette faveur. J'ai été exaucée. » Une abonnée. — 5 Décembre 1898 : Depuis l'automne dernier, je souffrais à la jambe d'un mal qu'aucun remède ne parvenait à guérir. Je fis à la Bonne Ste Anne différentes promesses, entre autres celle de publier ma guérison et de faire un pèlerinage. J'ai fait mon pèlerinage l'an dernier. Il me reste maintenant à accomplir mon autre promesse. Merci aussi pour avoir préservé un membre de ma famille d'une maladie contagieuse. » Une abonnée. — 21 Janvier : « Une femme remercie la Bonne Ste Anne pour une grâce obtenue. » A. S. A. — 25 Janvier : « Une abonnée remercie Ste Anne pour les grâces obtenues par son intercession. « Guérison d'un violent mal de tête. » Dame Valère Lapointe. — 25 Février : « Guérison d'un mal d'estomac et de dos, après la promesse d'un pèlerinage à pied, promesse que j'ai accomplie aujourd'hui. » Off. 14 cts. qu'il a quêtés.

Shawenegan, 1er mai : « Pour une faveur obtenue. » Off. \$1.00. Ferd. Lamy.

Sacré-Cœur de Jésus, Saguenay, 23 novembre 1893 : « La Bonne Sainte Anne m'a procuré une place ; elle m'a aussi guéri du mal que j'avais, après que j'eus promis de m'abonner aux *Annales* et d'y faire publier ma guérison. Une autre personne de ma paroisse, ayant fait les mêmes promesses fut également guérie. » L. Maltais.

Sault Montmorency : « Une abonnée remercie la Bonne sainte Anne pour plusieurs grâces obtenues et elle recommande aux prières des abonnés quatre de ses frères qui sont aux Etats-Unis. »

Shédiac N. B., 12 mai : « Mille actions de grâces à sainte Anne pour la guérison et la conversion de mon mari. » R. L. — 1er Mai : « Guérison d'une inflammation catarrhale en 1886. » Off. \$2.00. Mde R. Arsenault.

Sillery, 21 février : « Je souffrais depuis quatre ans d'une bronchite : le dernier jour de la troisième neuvaine à sainte Anne, la toux a cessé. J'irai avec bonheur à son Sanctuaire accomplir les vœux que j'ai faits et lui redire mille et mille fois merci. » Rose Anna Boisvert.

Somerset, 21 février : « Une faveur obtenue. » Un abonné. — 24 Mars : « Grâces spirituelles et temporelles. » Une Tertiaire.

Sorel, 27 février : « Je remercie sainte Anne pour la guérison complète d'une dyspepsie si grave que j'en fus réduite à une extrême faiblesse et incapable de faire aucun travail. » Mlle Sara L. — Reconnaissance à sainte Anne pour une guérison obtenue. » Dame P. L.

Stanbridge, 8 mars : « Ma sœur a été guérie des fièvres. » M. D.

Standon, 22 janvier : « Guérison d'un gros mal de gorge qui me forçait de cesser tout travail. Aujourd'hui je suis en parfaite santé. Vive la Bonne et puissante sainte Anne. Mde L. N. — 19 Mars : « Lors de la dernière tempête de vent notre maison a été préservée du feu par la Bonne sainte Anne. Le feu avait pris au toit, mon garçon a réussi à l'éteindre. Quand j'ai vu le danger, j'ai promis de publier dans les *Annales* si on échappait sans accident. J'ai été exaucée. Mille actions de grâces à notre Patronne ! » Mde Vve J. Labrecque.

Terrebonne, 10 avril : « Reconnaissance pour deux grâces obtenues. » Off. 25 cts. Alberic Desjardins.

Tignish, I. P. E. 3 janvier : « Mille remerciements à sainte Anne pour deux guérisons obtenues. J'espère que cette bonne Mère me continuera sa puissante intercession. » F. J. B. — « Mon fils était incapable de marcher : sainte Anne l'a guéri. » Off. 10 cts. Dame Perrip.

Trois-Rivières, 1er janvier : « Il y a trois ans, je me suis fait prendre la main dans un moulin. Je fis alors une neuvaine à la Bonne sainte Anne, la suppliant de m'accorder la grâce de ne pas rester infirme et je lui promis de publier ma guérison. Cette bonne Mère m'a exaucée. Je l'en remercie avec toute l'effusion de mon cœur. » Une abonnée. — 20 janvier : « Mon frère a trouvé une bonne place, après avoir été plusieurs mois sans position. » Une enfant de Marie. — 6 février : « J'ai trouvé une position pour mon fils. » Une abonnée. — 16 février : « Il y a un mois ma mère a eu une grave inflammation de poumons. Après promesse d'une neuvaine, ma mère est revenue de sa maladie. J'en remercie sainte Anne et vous prie de le publier. » Une enfant. — « Une faveur obtenue. » Une abonnée. — 6 Mai : « Je ne pouvais dormir, tant j'étais nerveuse et dyspeptique. Sainte Anne m'a secourue. Merci, ô Bonne sainte Anne ! » Off. 10 cts. Une Zélatrice. — 22 Mai : « J'ai gagné un lot de \$360. J'ai promis de donner 5%, à la Bonne sainte Anne, et j'accroplis ma promesse. » Off. \$18.00 G. L.

Upton : « Grand-messe en action de grâces pour faveur obtenues. » Une abonnée, enfant de Marie.

Verchères, 16 janvier : « Je viens, le cœur rempli de reconnaissance, accomplir la promesse que j'avais faite à la Bonne sainte Anne, de la remercier pour la gué-

raison d'un mal d'yeux.» Off. 10 cts. Dlle M. F. R. — 28 Mars : « Mille remerciements à sainte Anne pour avoir obtenu la guérison d'une maladie de cerveau, après lui avoir promis de faire annoncer cette grâce dans les *Annales*. Off. 10 cts. Dame F. B.

Victoria Harbor, Ont., 11 mars : « J'étais bien malade et bien pauvre, avec plusieurs enfants autour de moi qu'il m'était impossible de soigner. Je promis à sainte Anne de faire dire 4 messes pour les âmes du purgatoire : elle m'a rappelée à la santé. Je lui dois mille remerciements ! » Mde Ls. Robillard.

Victoriaville, 25 février : « Mon mari fut atteint de la grippe pendant trois mois ; les remèdes furent inutiles. Je commençai une neuvaine et au bout de quelques jours il fut complètement rétabli. Je fis une deuxième neuvaine pour recouvrer l'affection de mon époux : son amour pour moi est revenu et c'est le même cœur d'autrefois pour son épouse chérie. Mille fois merci à sainte Anne qui ne renvoie jamais sans consolation ceux qui s'adressent à elle avec confiance. » Une abonnée.

Villeray, 20 janvier : « Plusieurs faveurs, entre autres la guérison d'un rhumatisme dans les jambes et d'un mal de dos. » Une abonnée.

Waterloo, 17 janvier : « Deux grâces obtenues, l'une spirituelle, l'autre temporelle par l'entremise du bienheureux Frère Gérard Majella. » Dame Siméon Tétrault.

Waubaushene, Ont., 12 mars : « Voilà un an j'étais dangereusement malade et mon mari promit une grand'messe à sainte Anne si j'obtenais ma santé : sainte Anne nous a exaucé. Mon bébé était toujours malade ; je promis de publier sa guérison, et il est parfaitement bien. Merci mille fois à la bonne sainte Anne ! » Mde Albert Brodeur.

Windsor Mills, 28 janvier : « Après une maladie de plus d'un mois, j'eus une rechute désespérante ; je reviens à la santé en promettant de publier ma guérison. » Dame Narcisse Hornois. — « Une personne remercie sainte Anne d'une grâce obtenue par son intercession ; et une malade d'avoir obtenu un soulagement physique et moral. — 1er Mai : « Remerciements pour la guérison d'une de mes filles. » Off. 5 cts. A. R.

Yamachiche, 5 janvier : « Mille actions de grâces pour un bienfait accordé à un de mes petits enfants. » Une abonnée. — « J'ai été complètement guéri d'un mal qui m'avait conduit au portes du tombeau. Nous avons fait prier, célébrer une messe et promis l'insertion dans les *Annales*. » Un abonné. — 21 Janvier : « Deux personnes remercient sainte Anne pour faveurs insignes obtenues. » J. N. Comeau, Ptre. — 16 Février : « Mon mal d'estomac et de reins est en bonne voie de guérison. J'en remercie sainte Anne et saint Antoine et leur demande d'achever leur œuvre. » Sévère Guillemette. — Depuis deux ans et demi mon enfant était si malade qu'on attendait sa mort d'une minute à l'autre : les soins du docteur étaient inutiles. Je promis à sainte Anne et à saint Antoine que s'ils guérissaient mon enfant, je le ferais publier dans les *Annales* ; aujourd'hui il est bien ; je suis heureuse de remercier ces deux grands saints. » Mde Narcisse Pellerin.

ETATS-UNIS

Connecticut

GREENSFIELD, 8 février 1899 : « Je remercie la Bonne sainte Anne pour toutes les grâces que j'en ai reçues : mais surtout de m'avoir guérie d'une maladie.

de poumons. Elle m'a conservée à mes trois petits enfants.» Dame J. C. St. — HARTFORD, 4 février : « Le soulagement immédiat d'une attaque de croup qu'eut mon bébé. Aussitôt la promesse faite de l'insérer dans les *Annales*, il y eut un changement, sa respiration devint naturelle. Gloire et reconnaissance à sainte Anne qui m'a aussi accordé plusieurs autres faveurs. » Une abonnée. — 29 Mai 1899 : « Ma petite fille âgée de trois ans fut guérie d'une maladie dangereuse et cruelle, à la fin d'une neuvaine en l'honneur de sainte Anne, avec promesse de publication dans les *Annales* et d'une offrande. » Off. 25 cts. Mde S. Maüseault. — JEWETT CITY, 3 février : « Le plus jeune de mes garçons a trouvé de l'ouvrage. » Mde Chs Gélinas. — MERIDEN, 25 mai : « Je remercie sainte Anne, elle m'a exaucée au delà de mes espérances : étant bien malade au lit depuis quatre mois, me voilà à présent capable de travailler pour ma famille. » Off. 25 cts. Dame H. B. Dessureau. — MOOSUP, 18 janvier : « Sainte Anne a rendu la santé à ma fille. » Mde S. Berthiaume. — 31 Janvier : « Pour faveurs obtenues. » Off. \$5.50. pour une grand'messe et pour basses messes. » Mde El. Langevin. — 16 Février : « Etant obligée de travailler pour supporter ma famille, et me voyant malade, je promis une messe en l'honneur de sainte Anne et une en l'honneur de saint Antoine et insertion dans les *Annales* : Je leur dois mille remerciements pour mon retour à la santé. » Mde Colbert Roy. — 10 Mai : « J'ai le bonheur de dire que mon fils a fait ses Pâques. Sainte Anne n'a pas été sourde à nos prières. » Off. 50 cts. Mde F. B. Lafrenière. — NORWICH, 26 février : « Une messe pour remercier sainte Anne de nous avoir obtenu le succès dans nos affaires. » Dame A. R. Portelance. — PUTNAM CITY, 7 février : « Je remercie sainte Anne pour tout ce qu'elle m'a accordée. » Une abonnée. — STAFFORD SPRINGS, 25 janvier : « J'ai été guérie d'une tumeur et cela parfaitement, quoique le docteur désespérât de ma guérison. Je prie les lecteurs des *Annales* d'avoir beaucoup de confiance en sainte Anne. » Mde W. Bissonnette. — « J'ai été délivrée d'un gros mal de tête, après la promesse de publication dans les *Annales* et d'une offrande. » Off. 50 cts. Une abonnée. — TAFTVILLE, 11 mai : « Après plusieurs neuvaines à sainte Anne et au huitième jour d'une neuvaine à saint Joseph mon petit garçon de six ans a été guéri d'une infirmité très pénible. » Off. \$1.00. J. S. B. — THOMPSONVILLE, 14 mai : « Sainte Anne me pardonnera la négligence que j'ai mise à publier une faveur et à faire une offrande. » Off. 50 cts. D. V^c Laliberté. — Un abonné a obtenu une faveur, après la promesse d'une neuvaine et d'une offrande. » Off. 25 cts. — UNCASVILLE : « J'ai été guérie des fièvres tremblantes : je dois mille remerciements à la Bonne sainte Anne. » Off. \$2.00. Laura Prodeur.

Illinois

ILLINOIS, 16 janvier : « Je promis deux grand'messes à la Bonne sainte Anne si elle m'aidait à recouvrer la santé : au bout de quelques instants, je me suis senti mieux. Mille remerciements à sainte Anne et à saint Antoine de Padoue. » Fl. H. Gaiass. — BOURBONNAIS, 21 mars 1899 : « Remerciements à sainte Anne pour avoir préservé notre maison du feu. » Mde. W. H. Darche.

Kansas

ZURICH ROOKS Co. 14 mai : « Un de mes enfants a été guéri d'une maladie inconnue pour nous et qui embarrassait le docteur. Moi j'ai été soulagée d'une maladie d'yeux. » Off. 10 cts. Une abonnée.

Louisiana

BATON ROUGE, 10 janvier : « Mille et mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour faveurs obtenues. » — « Une abonnée remercie sainte Anne et saint Antoine de Padoue d'avoir un prêtre dans notre paroisse. » H. Préjean, zélatrice. — « Remerciements pour ma guérison. » Une abonnée.

Maine

AUGUSTA, 8 janvier : « Nous avons été manifestement aidés par sainte Anne et les âmes du purgatoire dans un accident arrivé à l'un de nos chevaux. » D. Leclerc. — BIDDEFORD, 31 oct. 1898 : « Je suis heureuse de vous dire que les Américains par ici ont une grande confiance en sainte Anne et moi je prie toujours pour remercier Dieu et la Bonne sainte Anne de ce que j'ai trouvé un bon emploi. » M. Amanda Rémillard. — 27 Janvier : « Plusieurs faveurs reçues. » — « Madame Alphonse Right, malade depuis huit semaines, reçut les soins de trois médecins, mais inutilement. Elle ne pouvait garder ni nourriture ni remède. Alors elle mit toute sa confiance en sainte Anne. Elle commença une neuvaine en son honneur et mit dans ses aliments une petite image de la grande Thaumaturge. Dès la première fois elle put conserver sa nourriture, et lorsqu'elle eut terminé sa neuvaine, elle se vit complètement guérie. Elle désire aussi que sa reconnaissance envers sainte Anne soit rendue publique. » Dame Joseph Roberge. — BRUNSWICK, 29 février : « Ma guérison. » Dame O Bélanger. — « Guérison de ma jambe. » Thomas Ouellette. — 17 Mars : « Grands remerciements au saint nom de Jésus, à la sainte Vierge, à sainte Anne et à saint Joseph pour faveurs obtenues avec promesse de publier. » P. H. T. — LEWISTON, 9 janvier : Maladie de cœur guérie. » Une abonnée. — 12 janvier : « Je promis à saint Antoine le sacrifice d'un bijou qui m'était bien cher et fis une autre promesse à Ste Anne, si j'obtenais ma guérison : aujourd'hui je puis sans trop de fatigue faire ma petite besogne. » Une abonnée — 16 Février : « La Bonne sainte Anne m'a toujours protégée. Il y a trois ans, je me trouvai sans travail et sans asile : la miséricordieuse Mère m'a obtenu l'un et l'autre. » Une abonnée. — LISBON, 26 février : « Après avoir souffert pendant 21 ans d'une maladie de la peau, j'ai été parfaitement guérie par la Bonne sainte Anne. » Une abonnée. — WATERVILLE, 11 mai : « Grandes faveurs obtenues. » Off. 5 cts. L. B. abonné.

Massachusetts

AMESBURY, 29 janvier : « Guérison d'un mal de dents. » Dame J. B. — 8 Mars : « M'étant recommandée à la Bonne sainte Anne durant une maladie, j'en ai reçu un grand soulagement ; je l'en remercie mille fois. » Dame A. Giguère. — 30 Avril : « Pour une faveur obtenue. » Off. \$1.00. C. D. zélatrice. — « Guérison d'une main. » Off. 50 cts. Dame C. Roi. — « Autre guérison. » Dame L. Darseneau. — NORTH CAMBRIDGE, 9 février : « Plusieurs guérisons. » D. Car. de Beauvais. — CHICOPEE FALLS, 24 février : « Je remercie sainte Anne de ma guérison. » Dame Marie Gaboury. — EAST BROOKFIELD, 25 janvier : « Ma petite fille Victoria a été guérie d'un mal d'yeux qui l'empêchait souvent d'aller à l'école. Elle était atteinte de ce mal depuis l'âge de six mois jusqu'à l'âge de dix ans. Ses yeux sont aussi clairs qu'à l'âge de trois mois. » Marie Gaudette. — FALL RIVER, 27 février : « Trois grandes grâces et plusieurs autres faveurs obtenues par l'intercession de sainte Anne et de saint Antoine, après promesse de publication et de messes

payées en leur honneur.» Dame Thom Mc Leod. — « Une guérison obtenue. » Dame W. Guimond, abonnée depuis 17 ans. — 11 Mars : « Mon enfant est guérie depuis un an ; ses plaies ont cessé de couler et voilà qu'il reprend ses forces. Mille remerciements à notre Bonne mère sainte Anne. Le nom de mon enfant guéri est Xavier Côté. » Une mère reconnaissante. — FITCHBURG : « Voilà deux ans, j'avais terriblement mal à la gorge : sainte Anne m'a obtenu ma guérison. » L. D. — 14 Mai : « Pour orner l'autel de sainte Anne et faire brûler de l'huile à ses pieds, en remerciements de la faveur qu'elle m'a obtenue. Aidez-moi à la remercier. » Off. \$1.00. Dame Ls Cauchon. — HOLYOKE, 10 mai : « Ma petite fille et mon mari ont été guéris d'un mal d'yeux fort inquiétant, et j'ai reçu une autre faveur. Gloire et filiale reconnaissance à Marie, à sainte Anne et à saint Antoine. » Off. 50 cts. Dame N. Levrault. — LAWRENCE, 12 janvier : « Guérison de ma petite fille. » Dame George Motton, Dame de sainte Anne. — 20 Janvier : « Une faveur extraordinaire. » Une abonnée. — 15 Février : « Mille remerciements pour une guérison et bien d'autres faveurs. » C. Nadeau. — 16 Février : « Deux faveurs : la guérison de mon petit garçon, et de l'ouvrage accordé à mon mari. » Dame Cyrille Lacroix. — 24 Mai : « Pour accomplir nos promesses, si on trouvait de l'ouvrage. » Off. \$1.00. A. Goulet. — LOWELL, 16 janvier : « Merci pour la conversion de ma fille. » — 6 Février : « Une messe en remerciement pour une grâce obtenue par une fille. » D. M. Morisseau. — 18 Mars : « La guérison de mon enfant âgée de deux ans qui était atteinte d'un mal d'oreilles. » Dame François Côté. — MANCHAUG, 2 mars : « Ma guérison. » Appoline Gendron. — NEW BEDFORD : « Mon mari a trouvé de l'ouvrage, il a pu le reprendre sans trop altérer sa santé. » Mde Tancrede Gasse. — 26 Février : « Une grâce obtenue. » Mde J. P. Boudreau. — NORTH ADAMS, 15 janvier : « J'ai souffert pendant cinq ans d'une bronchite que rien ne pouvait guérir. Après une neuvaine et une promesse de faire publier, je me sentis complètement guérie. » Mde Clara Drapeau. — 3 Mai : « Pour une faveur qui m'a été accordée par sainte Anne. » Off. 25 cts. Dame Brisette. — NORTH BROOKFIELD, 8 mai : « Don à notre Bonne sainte Anne. » Off. 50 cts. Mde J. L. Le Doux. — NORTH CAMBRIDGE, 4 mai 1899 : « Dame David Marquis remercie sainte Anne pour deux guérisons obtenues. » — NORTH WEBSTER, 12 mai : « Mon mari a recouvré sa santé et moi j'ai été délivrée d'un mal d'oreilles. » Off. 50 cts. D. M. Mercier. — PITTSFIELD, 10 février : « Après une neuvaine, j'ai obtenu ma santé. » Dame A. J. B. — SOUTHBRIDGE, 18 février : « Un père de famille désire témoigner sa reconnaissance pour une faveur obtenue. » Off. \$2.00. pour messes. G. Rogers. — TAUNTON, 2 mars : « Ma petite fille âgée de huit ans, à la suite d'un mal de dents qui lui avait attaqué le cerveau, s'est levée un matin la raison complètement perdue ; lorsqu'on lui parlait, elle répondait le contraire. Son père et moi, nous avons commencé une neuvaine à sainte Anne, et au bout d'une couple d'heures, elle s'est mise à se reconnaître et à parler correctement. Depuis ce temps elle est très bien et je désire le publier. Mille fois merci à la Bonne sainte Anne. » Dame Louis Paradis. — THREE RIVERS, 4 janvier : « Mon mari a été guérie d'un mal de côté. » Dame L. Babonger. — WEST QUINCY, 16 mai : « Sainte Anne m'a rendu le courage et m'a accordé plusieurs autres grâces. » Off. \$1.50. D. Chs L. — WINCHESTER, 25 janvier : « Voilà un an et demi, j'ai obtenu une grande grâce, pour ainsi dire un miracle. Je demande pardon d'avoir négligé de publier ce bienfait. » Mde J. B. Goddu. — WORCESTER, 10 février : « Guérison complète de cette

cruelle maladie qu'on appelle hémorroïdes, et dont je souffrais depuis 40 ans. Merci à la Bonne sainte Anne.» P. B. L. — 25 Janv. : « Grandes faveurs obtenues, grâce à la Bonne sainte Anne, à la sainte Vierge et au Sacré Cœur de Jésus. » Une abonnée. Off. \$3.00. pour messes en leur honneur. — 11 Janvier : « Guérison de ma bru, condamnée par le médecin, alors qu'elle avait déjà reçu les derniers sacrements, en faisant usage de l'eau de sainte Anne et promettant de publier. » Une abonnée. — J'ai été guérie d'un mal de jambe et j'ai obtenu d'autres faveurs dans les circonstances critiques.» Une abonnée. — 4 Mai 1899. : « Une grande faveur obtenue. » Off. \$1.00. D. L. L.

Michigan

ALPENA, 29 avril : « Je dois mille remerciements pour la guérison complète de mon mari qui souffrait beaucoup de la grippe et d'une pleurésie. » Off. 50 cts. D. Aug. Lemieux. — BARAGA, 22 avril : « J'ai été bien malade ; j'ai prié sainte Anne et elle m'a ramenée à une santé parfaite. » Off. \$1.00. Mde J. Bellaire. — BAY CITY, 13 janvier : « Ma guérison. » Mde Groulx. — CADILLAC, 14 mars : « Mon sixième enfant a pu recevoir le baptême, après promesse d'une grand'messe et publication : les cinq premiers étaient morts sans baptême. Mille actions de grâces à la Bonne sainte Anne ! » Mde Emma Laflamme. — CALUMET : « Mon enfant avait le visage couvert de plaies : ces plaies ont disparu après promesse de publication. Merci, O Bonne sainte Anne. » Dame O. Desmarais. — CARROLLTON, 24 février : « Mon garçon a trouvé de l'ouvrage. » Dame J. Brosseau. — DÉTROT : « J'ai été guérie l'année dernière d'une maladie qui m'inquiétait beaucoup. » Une abonnée. — DOLLAR BAY, 28 janvier : « Plusieurs grâces particulières, surtout celle de la santé de ma petite fille qui s'appelle Anne. » Mde D. Brault. — EAST LAKE, 9 février : « Remerciements à sainte Anne pour faveurs obtenues. » Off. \$1.00. pour deux messes en action de grâces. M. D'Aoust. — FAYETTE, 6 mai 1899 : « Mon enfant a été guérie d'un mal d'oreille, et j'ai moi-même obtenu une meilleure santé. » Off. 10 cts. M. A. Monette. — FRUITPORT, 1 janvier : « J'ai retrouvé mes enfants. » H. Chaudanois. — 20 Février : « Mon enfant a eu la grippe, il toussait à se déchirer les poumons et ne dormait ni nuit ni jour. Touchée de sa faiblesse, j'ai commencé une neuvaine, le même soir il a dormi toute la nuit et a toujours continué à être bien, il ne tousse plus. Grands remerciements à sainte Anne qui m'a exaucée. » Dame H. Chaudanois. — ISHPERING, 17 décembre 1898 « Guérison d'une petite fille. » A. Lafleur. — LAKE LINDEN, 6 mars : « Deux messes en actions de grâces. » M. Lebault. — SOUTH LAKE LINDEN, 12 février : « Je fais dire deux messes pour une grâce obtenue et pour demander la protection de sainte Anne pour moi et ma famille. » Mde D. St Germain. — 15 Février : « J'ai été exaucée l'été dernier et j'ai fait dire des messes en reconnaissance à la Bonne sainte Anne. » Mde Garceau. — VULCAN, 15 février : « Je vous envoie la somme de \$1.00. afin de dire deux messes promises pour guérison obtenue. » Dame Ferd. Lefebvre. — WILSON, 23 janvier : « Sainte Anne m'a accordée toutes les grandes grâces que je lui ai demandées ; je remercie de tout mon cœur cette mère des malades, et j'envoie \$1.50. pour messes en son honneur. » Dame Adolphe Y. — « Remerciements à sainte Anne pour la guérison d'une névralgie. » François Drouin. — 1 Mai 1899 : « Mille remerciements pour la guérison de ma petite fille qui a eu une forte attaque de la grippe. » Off. 50 cts. D. E. Cliche. — 17 Mai : « Pour une grâce reçue et pour me recommander aux prières. » Off. \$1.00. D. J. Marcil.

Minnesota

BADGER, 15 janvier : « Remerciements à la Bonne sainte Anne pour la conversion de mon mari. » Mde H. S. — BIRD ISLAND, 3 janvier : « Guérison de mon garçon après une neuvaine et promesse de publication. » Mde Céline Porcier. — CLARISSA, 11 mars : « J'ai promis durant la guerre, que si la paix se faisait et mon garçon ne devait pas partir, je le publierais dans les *Annales* : j'ai été exaucée ! » Mde Lavoie. — CORCORAN : « Mon mari malade de la dyspepsie a obtenu sa guérison ; pendant cinq ans, il a bien mangé. » Mde G. Thibodeau. — 20 janvier : « J'ai été guérie d'un mal de langue qui me faisait beaucoup souffrir et j'ai obtenu plusieurs autres faveurs, après avoir promis de faire publier dans les *Annales* et de faire dire une messe en l'honneur de sainte Anne. » Mde O. B. — MINNEAPOLIS : « Nellie Giguère a été guérie du mal d'yeux par l'intercession de la Bonne sainte Anne. Mille remerciements ! » — « Une ancienne abonnée de Saint-Henri remercie la Bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs et surtout d'avoir reçu des nouvelles d'un enfant dans les voyages. Mille remerciements à cette Bonne Mère. » D. J. G. — NEW CANADA, 14 mai : « Soulagement dans une maladie de cœur. » Off. 50 cts. S. S. G. — 5 Mai : « Après une promesse d'abonnement aux *Annales*, sainte Anne m'a obtenu ma guérison et celle de ma fille. » Off. 50 cts. Mde A. Pepin. — « Je remercie sainte Anne pour ma guérison. » M. G. — RED LAKE FALLS, 15 mars : « Sainte Anne a ramené à la santé mon mari que le médecin avait condamné il y a dix-huit mois ; sa santé s'améliore tous les jours. J'ai promis de prendre un abonnement d'une année, de faire dire deux messes, et de publier dans les *Annales* les faveurs que je recevrai. » Mde Marie G. Brault. — SAINT-PAUL, 16 février : « Retour d'un père de famille après trois mois d'absence ; la boisson lui avait fait perdre tout travail et même sa religion. Après promesse d'une neuvaine et de publication, il est revenu dans sa famille au bout de trois jours, s'est acquitté de ses devoirs religieux, et ne boit plus du tout. Qui peut l'avoir changé ainsi, et qui lui a rendu une position d'autant plus nécessaire qu'il est le père de six enfants ? Gloire à sainte Anne, et qu'elle lui continue sa protection ! » Autre faveur : « Ma plus jeune enfant qui a reçu au baptême le nom de Marie Anne a été guérie de la diphtérie, et de terribles convulsions que lui causait la dentition. Elle tombait jusqu'à vingt-cinq fois par jour et sa vie était en danger : aujourd'hui, ma petite fille est très bien. » Une abonnée dévouée à sainte Anne. C. L. — 5 Janvier : « J'ai obtenu la faveur demandée. » Une ancienne abonnée. — « Après promesse de publication, je fus complètement guérie d'une maladie grave laquelle m'avait mise sur le point de mourir. La Bonne sainte Anne est venue à mon secours au moment même où tout secours humain m'était inutile. Toute ma vie je serai reconnaissante à cette Bonne Mère. » Mde F. Caron.

New Hampshire

CONCORD, 24 février : « Mon mari eut un œil crevé en fendant du bois : l'œil devait être ôté pour conserver l'autre. Sainte Anne a écouté ma prière, l'œil n'a pas dû être ôté, il est guéri sans aucune opération. » Autres faveurs : « Dans la même semaine, mon bébé âgé de neuf mois tomba bien malade du croup ; j'eus recours à sainte Anne, mon enfant est guéri. » Dame L. Y. — EPPING, 13 mars « Remerciements à sainte Anne pour trois grâces spirituelles et qu'elle nous accorde la guérison de ma petite fille. » Off. 50 cts. pour une messe. Dame G. O. Proulx. — GOFFS FALLS : « Je remercie sainte Anne pour plusieurs faveurs. » Off. 50 cts.

Dame J. B. Dionne. — GORHAM, 12 février : « Guérison d'une maladie de poumons et de nerfs. J'ai pu suivre la retraite donnée par les Pères Rédemptoristes et je suis guérie. Merci, ô ma Bonne mère Anne; amour et reconnaissance éternelles. » Mde Louis Parent — MANCHESTER, 18 janvier : « Guérison de mon petit garçon. » Arn. Bouik. — 1 Février : « Je remercie sainte Anne pour plusieurs grâces qu'elle m'a accordées. Je lui demande aussi de faire trouver de l'ouvrage à mon mari et de guérir mon enfant malade. » Mde D. G. T. abonnée. — NASHUA, 13 mars : « Ma fille devenue folle, a consenti à prier avec nous le troisième jour d'une neuvaine pour sa guérison. J'ai confiance que sainte Anne la guérira complètement ! » Dame V^e J. G. — 13 Mars : « Je remercie sainte Anne parce qu'elle nous a accordé de faire un bon ménage et pour une guérison obtenue. » Mde Louis Lafontaine. — 14 Mars : « Guérison de ma petite fille; notre chère petite souffrait beaucoup de sa vue : mille remerciements à sainte Anne pour son entière guérison. » Alph. Desautels. — 27 Avril : « Notre chère petite souffrait beaucoup de sa vue. Mille remerciements à sainte Anne pour son entière guérison. » Off. 25 cts. Alph. Desautels. — TILTON, 15 mai : « Une faveur obtenue. » Off. 50 cts. J. Tremblay. — SALMON FALLS, 17 janvier : « Sainte Anne a guéri ma mère. J'ose encore l'invoquer pour d'autres choses. Bonne sainte Anne, priez pour moi. » Une abonnée. — 22 Janvier : « Je m'étais fait fracturer une main dans une manufacture, et je promis à sainte Anne que si elle m'exemptait des médecins, je ferais publier cette grande grâce dans les *Annales*. Quelques heures après, je repris mon ouvrage, et quelques jours après, j'étais guéri. Mille remerciements pour plusieurs autres faveurs. » Eugène V. — 6 Février : « Mon mari avait perdu sa montre; il l'a retrouvée, après promesse de publication. » Une abonnée. — 8 Mars : « Guérison de ma petite fille d'un mal d'yeux qui avait duré dix ans. Je demande à tous les abonnés de remercier sainte Anne avec moi. » Dame O. P. — SOMERSWORTH, 11 janvier : « Mort paisible et édifiante d'un enfant qui aurait dû mourir dans des souffrances atroces. » — 17 Janvier : « Guérison d'un mal d'estomac; depuis dix ans, je promis de le publier. » F. G. Deshaies, Ptre, Vic. — « Grâce temporelle reçue. » L. P. C.

New York

AUSABLE FORKS, 14 février : « Pour accomplir ma promesse, je vous envoie 50 cts pour un abonnement aux *Annales* et je me mets sous la protection de sainte Anne. » Mde O. H. Archambault. — AMSTERDAM, 7 mars : « En reconnaissance de la guérison de mon mari je m'abonne aux *Annales*. » Off. 50 cts. Dame Edouard Brusso. — KEESVILLE, 12 octobre 1898 : « Succès de deux opérations subies le 27 juillet dernier; deux autres guérisons; et d'autres faveurs obtenues. Guérison de mon garçon de cinq ans, atteint de convulsions, après avoir prié et promis un pèlerinage à sainte Anne de Beaupré. Gloire ! honneur ! louanges à la Bonne sainte Anne ! » Mde Alfr. Richard. — NEW YORK, 6 janvier : « Depuis mon pèlerinage à sainte Anne le 10 août dernier, je ne suis plus retombée dans les crises d'évanouissement auxquelles j'étais sujette. » Une abonnée.

North Dakota

LORDSBURG, 20 février : « Remerciements pour la guérison d'une tumeur sans avoir dû subir une opération. » Une abonnée et zélatrice des *Annales*. — MONTAGNE A LA TORTUE : « Mille actions de grâces à sainte Anne pour avoir fait sortir mon mari d'une société sec. ète. » Dame B. P. Témoin Rév. J. F. Malo, A. M.

Rhode Island

ARCTIC, 1 février : « Grâces à sainte Anne pour la conversion miraculeuse d'un ivrogne endurci. J'attribue cette conversion aux neuvaines faites avec les petites images de sainte Anne ; j'y attribue également la guérison de plusieurs de mes malades. — Un homme frappé d'apoplexie est parfaitement remis. — Une mère et sa fille malades des fièvres typhoïdes, aussi complètement guéries. » J. E. Th. Giguère, ptre. — CENTRAL FALLS, 22 janvier : « La guérison de ma mère ainsi que différentes autres grâces. » A. L. — CENTREVILLE, 20 février : « Remerciements à sainte Anne pour une grâce obtenue. » Mde O. Dupuis. — 22 Février : « J'ai été guérie d'une surdité complète. Puisse cette guérison inspirer une entière confiance en sainte Anne. » Marie Désautels. — PROVIDENCE, 17 mars ; « Une faveur obtenue de saint Expédit aussitôt après avoir promis de le faire publier dans les *Annales*. » Une abonnée. — SLATERSVILLE, 25 janvier : « Depuis deux ans, je souffrais d'un mal d'estomac, trouvé incurable par les médecins. J'ai promis à sainte Anne de faire publier ma guérison, si j'étais quelque mois sans ressentir de mal ; depuis le mois de septembre dernier, je n'ai ressenti aucun mal. Merci et gloire à sainte Anne. » Mde L. A. L. — WESTMINSTER PROVIDENCE : « Mon mari a retrouvé la santé ; j'ai payé deux messes pour remercier la Bonne sainte Anne. Je suis pour la vie une abonnée des *Annales*. » Amélie Blackburn. — WOONSOCKET, 8 mars : « Je remercie sainte Anne et saint Joseph pour faveurs obtenues. » Une abonnée. — 22 Mars : « Ma guérison obtenue. » Dame Joseph Cayer. — 2 Mai 1899 : « J'ai obtenu la guérison d'un mal d'oreilles. » Off. 10 cts. M. L.

South Dakota

SUMNER, 2 mai 1899 : Don à la Bonne sainte Anne. » Off. 50 cts. Mrs C. Rumiley. — TURTON, 7 février : « Une dame ici a été guérie d'une longue maladie, et elle a promis de faire bâtir un autel et acheter une statue de sainte Anne, par souscription ; ce qui a été fait déjà. » R. Guenard, ptre.

Vermont

ISLAND POND, 27 janvier : « Ma guérison d'un mal dans tous mes membres, d'un mal d'estomac et d'un rhume de cerveau, après promesse de publication, en remerciant publiquement sainte Anne. » Dame Marie Payeur. — NEWPORT, 25, janvier : « Guérison de ma femme âgée de 77 ans ; condamnée par les médecins, sainte Anne l'a guérie et elle vaque à ses occupations ordinaires. J'ai aussi obtenu ma guérison dans un pèlerinage. » Un abonné. J. O. P. — 4 Mai 1899 : « Ma fille a passé un bon examen et a obtenu une place. » Off. 5 cts. Mde H. B. — SAINT JOHNSBURG : « La guérison de mon mari » A. T.

Wisconsin

APPLE RIVER, 20 février : « Guérison d'une inflammation de boyaux. » Mary J. Rivard. — COLEMAN : « Remerciements pour grâces obtenues et pour mon retour à la santé. » Une abonnée. D. J. B. — SOMERSET : « Etant malade depuis trois mois et condamnée par les docteurs, j'abandonnai tous les remèdes et me remis entre les mains de sainte Anne et lui promis de publier ma guérison. Gloire à la Bonne sainte Anne. » Une abonnée. Mde F. Menard. — TOMAHAWK, 14 mai 1899 : « Mon bébé a pu recevoir le saint baptême. » Off. 25 cts. Mde L. Bertrand. — WAUSAUKEE, 22 mai : « Reconnaissance extrême à sainte Anne de ce qu'elle m'a procuré un emploi pour tout l'été. » Off. \$1.00. F. Lamirande.



Bulletin de l'Archiconfrérie

Fins spéciales de l'Archiconfrérie. — Outre la fin générale de l'Archiconfrérie, des fins spéciales peuvent engager Messieurs les Curés à l'établir dans leurs paroisses. En voici des exemples :

Ile aux Coudres. — A la question, posée par le Directeur de l'Archiconfrérie : « Y a-t-il quelque grâce spéciale que vous espérez obtenir par le moyen de l'Archiconfrérie ? » le R. O. Lavoie, curé de la paroisse, a répondu : « La conversion des pécheurs et une autre grâce suivant mon intention. »

St-Gédéon de Chicoutimi. — A la question : « Y a-t-il quelque grâce spéciale qui ait été l'occasion de la demande d'affiliation ? ou bien, en attendez-vous quelque faveur particulière pour votre paroisse ? » le R. Joseph Paradis a donné pour réponse : « Reconnaissance pour aide extraordinaire dans la reconstruction de notre église et de notre salle publique incendiées le 22 juin 1897. Affermir la société de tempérance ; conversions de plusieurs grands pécheurs ; une conversion extraordinaire obtenue cette semaine, 18 octobre 1898. »

Petite Rivière St-François, 18 février 1898 : « Espérons qu'avec la grâce de Dieu, par la protection de la grande sainte Anne, cette œuvre produira les fruits les plus salutaires pour ma paroisse. »
Geo. Gagnon, Ptre.

Echo des Missions. — St-André du Lac St-Jean. — Durant une mission, prêchée par le R. P. Géna, au mois d'avril, on a établi la *Confrérie de Sainte Anne* et la plupart des paroissiens se sont fait inscrire.

St-Georges de Beauce — On a prêché dans cette paroisse les saints exercices : c'était le renouvellement de la belle mission prêchée l'an dernier et dont nous avons parlé spécialement alors.



RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

INTENTIONS GÉNÉRALES

LE triomphe de la Sainte Eglise Catholique et de Sa Sainteté Léon XIII.

La Hiérarchie Catholique du Canada et des Etats-Unis.
La canonisation des Vénérables François de Laval, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys, Mère d'Youville, Jean-Népomucène Neumann, et autres serviteurs et servantes de Dieu morts en odeur de sainteté dans l'Amérique du Nord.



Sa Grandeur Mgr Paul Durieu, O. M. I., évêque de New-Westminster, C.-A., Canada. décédé le 2 juin.



DÉFUNTS

Canada, décédé le 2 juin. — ARTHABASKAVILLE : Mde Eugène Crépault. — CHAMBORD, LAC SAINT-JEAN : Mde J. A. Blondeau. — HULL, ONT. : Rév. Père Louis Roux, O. M. I. — JOLIETTE : Rév. P. Anatole Dostaler, C. S. V. — KAMOURASKA : Rév. N. H. Leclerc, curé. — SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ : Mde Veuve Pierre Paré. — SAINT-OCTAVE DE MÉTIS : Rév. Georges Bouchard, ecclésiastique. — SAINT-PHILIPPE DE NÉRI : Céleste Deschênes. — SAINT-RAYMOND : Pierre Filion. — QUÉBEC : Mr Joseph Darveau et M. J. B. Hébert.

INTENTIONS PARTICULIÈRES

AMESBURY, MASS. : « Veuillez faire une neuvaine pour obtenir ma guérison. » Off. \$1.00. Dame W. Blanchette. — COLEMAN, WIS. : « Je n'ai pas le bonheur d'aller prier sainte Anne dans son sanctuaire ; priez-là pour qu'elle me guérisse. » Off. \$1.00. M. Max. Laurent. — COLLINSVILLE, CONN. : « Un petit enfant pauvre bien infirme, et le succès dans la vente d'une propriété. » Dame C. Beauchemin. — DOLLAR BAY, MICH. : « J'ai la confiance que sainte Anne guérira ma petite fille d'une grande faiblesse de jambes. » Off. 50 cts. P. Maheux. — ENFIELD, MASS. : « Ma guérison et celle de mon enfant. » Off. 75 cts. Dame Jos. Lange. — NEW GLASGOW, G. : « Afin d'être délivré d'une maladie de peau. » Off. 25 cts. Un abonné. — « Je suis père de famille et je désire une position. » M. P. — NICOLET : « La guérison d'un de mes fils qui est prêtre et qui est attaqué d'une sérieuse maladie de nerfs depuis un an. » Off. 50 cts. Nic. Geoffroy. — NORTH ADAMS, MASS. : « Une faveur à obtenir. » Off. 25 cts. Dame Brissette. — « Une faveur à obtenir. » Off. 25 cts. Dame H. Laliberté. — PORTLAND-ME. : « La guérison d'une de mes paroissiennes. » Geo C. Chabot. — SOUTH HADLEY FALLS, MASS. : « La conversion d'un de mes enfants et un emploi pour lui. » Off. \$1.00. Dame D. L. — SPRINGFIELD, MASS. : « Différentes faveurs. » Off. 25 cts. C. Y. G. — STAFFORD, CONN. : « Un père de famille livré à la boisson et à d'autres vices. » Off. \$1.00. Une abonnée. — SAINT-BONIFACE, MAN. : « Une faveur spéciale. » Off. 50 cts. L. D. Seney. — SAINT-HUGUES : « Ma femme retenue à l'Hôtel-Dieu à Montréal pour y subir une opération dangereuse. » Off. 50 cts. D. Bouvier. — SAINT-PAUL, MINN. : « Mon frère adonné à l'ivrognerie depuis bien des années. » Off. 25 cts. Mde C. B. — SAINT-PLACIDE :

« J'envoie l'offrande promise à sainte Anne pour pouvoir marcher seule. » Off. \$5.00. Une abonnée qui a confiance. — « La guérison de mon fils. » Off. 25 cts. Mde. V^e E. Raby. — UNCASVILLE, CONN. : « Une de mes petites qui est épileptique. » Off. 50 cts. M. Cloutier. — UPPER BUCKLOUCHE, KENT, N. B. : « Une bonne mort pour mon vieux père qui a 86 ans. » — WARREN, R. I. : « Une guérison dont on désespère. » Dame L. Carbonneau. — WAUREGAN, CONN. : « Je n'ai que 20 ans, ma famille est très pauvre, les médecins sont impuissants à me guérir : j'ai confiance que la Bonne sainte Anne me rendra à la santé et à mes enfants. » Off. \$1.00. W^e Grandmaison.

AUTRES INTENTIONS. Abonnés : 500. — Actions de grâces : 150. — Bonnes morts : 95. — Conversions : 120. — Défants : 65. — Infirmes : 89. — Institutrices et classes : 35. — Intentions particulières : 41. — Jeunes gens : 35. — Jeunes filles : 42. — Malades : 76. — Mères de familles : 125. — Missions et retraites : 29. — Pères de familles : 98. — Personnes en danger de perdre la foi : 34. — Premières communions : 150. — Religieux ou Religieuses : 82. — Séminaires : 5. — Vocations : 10. — Voyageurs : 26. — Zélateurs et zélatrices : 65.

